Le journal de l'Adapei de Loire-Atlantique

Papillonnages

N°25 / juillet 2006

La parole des personnes accueillies

ÉDITO

Aujourd'hui, la consultation, la concertation et la participation doivent faire partie des dispositifs d'accueil et de prise en charge des personnes accompagnées par l'Adapei et cela quel que soit leur degré de dépendance et leurs moyens d'expression.

Cette participation écrite dans la loi ne se décrète pas, elle s'apprend, et les projets éducatifs et d'accompagnement doivent permettre à l'enfant ou à l'adulte en difficulté de ne pas seulement écouter, obéir, exécuter... mais aussi de donner son avis, d'exprimer ses sentiments, ses désirs, ses envies, ses ambitions... c'est-à-dire d'exprimer son projet de vie.

écoute

Il ne peut y avoir de mise en place de la participation d'usagers ou de résidants dans un service ou un établissement sans la volonté de l'ensemble des acteurs professionnels et familiaux. Nous devons tous œuvrer dans le même sens pour que la personne handicapée soit écoutée et que son avis soit pris en compte avec respect pour ce qui concerne sa propre vie.

L'équipe de *Papillonnages* vous propose dans ce numéro de nous mettre à l'écoute de ces personnes qui ont tant de choses à nous dire et à nous faire partager.

Laissons-nous interpeller par ces témoignages, ces tranches de vie, qui en disent beaucoup plus qu'un long discours... sur la participation.

Pierre Guérin

Papillonnages

Le journal de l'Adapei de Loire-Atlantique

Adapei de Loire-Atlantique : Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales • 11-13 rue Joseph Caillé • BP 30824 • 44008 Nantes Cedex 1 • Tél. 02 40 12 22 90 • Fax 02 40 12 22 99 • Directeur de la publication : Pierre Guérin • Comité de rédaction : D. Arenou, S. Biette, Y. Courant, S. Doré, C. Douscelin, C. Genty, P. Guérin, D. Lorre, M. Marhadour, C. Quelennec • Illustrations : Francis Maillot • Création et réalisation graphique : Le Kwalé, Nantes • Impression : Imprimerie Planchenault, Ancenis.

LES RÉSIDANTS

4 Ils ne parlent pas mais ils communiquent
7 Entendre... écouter...
12 En hébergement...
30 Rencontre...
33 Echanges... écoute et paroles
37 Le CAT Biocat accueille...

LES FAMILLES

8 Concert étrange
15 Recueil de paroles

LES PROFESSIONNELS

20 Ma parole, ton regard...
29 Réflexions personnelles d'une personne de soutien
40 Lucky

POINT DE VUE

16 Communication et déficience intellectuelle
18 Prise en compte de la parole des résidants de foyer
22 La vie en marge des colonnes
25 Parole de l'usager : Ecouter ou entendre

BRÈVES

27 Arrêts sur images
46 Personnel en mouvement
48 Cap vert

Ils ne parlent pas mais ils COMMUNIQUENT

En 1995, la Maison d'accueil spécialisée de Bouguenais se préparait à fêter ses dix premières années de fonctionnement. Pour cet événement, l'équipe institutionnelle souhaitait donner la parole aux personnes ayant contribué à l'ouverture, au démarrage puis au fonctionnement de la maison d'accueil.

L'objectif de ce projet était de recueillir les premières impressions et les attentes des uns et des autres.

Pour cela, il "suffisait" d'interviewer des familles, des membres du personnel, des partenaires de la maison d'accueil et pourquoi pas des résidants ?

Oui mais comment interroger les résidants lorsque l'on sait que la grande majorité d'entre eux n'ont pas l'usage de la parole ? En effet, ici, à la maison d'accueil, nous avons dû apprendre la communication non verbale, nous avons dû apprendre à observer, écouter et interpréter un geste, une mimique, une vocalise, un sourire ou des pleurs.

L'accompagnement au quotidien de ces hommes et de ces femmes atteints de handicaps, parfois multiples, passe avant tout par cette communication non verbale.

Être à l'écoute des besoins, des désirs, mais aussi des souffrances de chacun. Puis, adapter nos réponses en fonction des capacités et des difficultés de chacun. Il est forcément plus aisé de répondre lorsque ces besoins sont clairement exprimés Mais, la plupart du temps, il s'agit pour nous de décrypter, décoder, interpréter, en n'étant jamais certains que notre interprétation soit tout à fait exacte et notre réponse tout à fait adaptée. Alors, donner la parole à ces hommes et à ces femmes qui communiquent autrement était pour nous un nouveau challenge.

Et puis, auraient-ils vraiment quelque chose à nous dire sur ce qu'ils vivaient à la maison d'accueil ? Allions-nous savoir traduire avec exactitude leurs propos ?

Certains restaient sceptiques, d'autres ont accepté de relever le défi, avec néanmoins certaines appréhensions : peur d'avoir du mal à communiquer avec les résidants, peur de se tromper dans la restitution de leur parole. Malgré ces craintes, trois animateurs

proposent à sept résidants, pour lesquels exprimer des mots et des signes avait valeur de communication, de se retrouver autour d'une table pour parler de leur vie à la maison d'accueil. Dès les premières séances, nous constatons que chacun, avec son mode de communication spécifique, a un avis bien précis sur ce qui lui est proposé à la maison d'accueil.

– J'aime mieux préparer les repas avec les animateurs sur l'unité, c'est meilleur et ça sent bon. »

– Pendant les temps de réunion des animateurs, on s'ennuie un peu sur les unités. »

Après la fête des dix ans de la maison d'accueil, nous proposons aux résidants du groupe de continuer à se rencontrer plus régulièrement. C'est ainsi qu'est né, en 1996, le premier groupe de paroles des résidants.

Le contenu des séances est toujours amené par les résidants et souvent en rapport avec l'actualité de la maison d'accueil ou des événements vécus à l'extérieur ou en famille.

Chacun peut s'exprimer selon ses capacités sur des thèmes aussi variés et difficiles que la foi, les vacances et loisirs, les fêtes, la famille, le décès, le départ ou l'arrivée d'un résidant, les changements d'unité de vie des résidants ou animateurs.

– J'apprends à conduire avec un fauteuil roulant électrique, ça va vite, oh la la ! c'est dur ! »

– Je pars une semaine en vacances en Touraine dans un autre établissement, c'est la première fois que je pars seul, ça m'inquiète un peu mais j'ai hâte d'y être ! »

Après chaque intervention, nous demandons au résidant s'il accepte ou non que son propos soit consigné par écrit.

La prise de parole se fait à tour de rôle, notre travail étant de réguler et de stimuler la parole de chacun.

Il nous arrive également de proposer à un résidant de servir de médiateur entre lui et les animateurs de son unité ou un autre membre du personnel à propos d'une demande particulière.

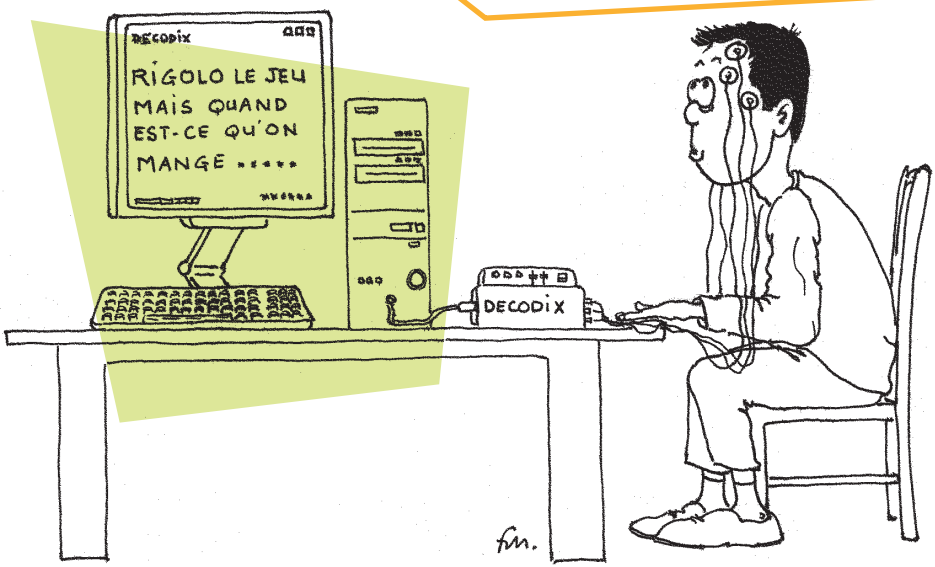

Même en étant vigilants, nous sommes conscients que la parole du résidant restituée n'est pas certaine à cent pour cent.

Lorsque nous posons des questions aux résidants, nous essayons de ne pas suggérer ou induire la réponse, mais cela reste difficile à éviter car ces questions nous permettent aussi de démarrer l'échange.

Au fil des années, le groupe initial des résidants s'est peu à peu modifié avec le départ de certains et l'arrivée d'autres, dont une personne de l'accueil de jour.

Après plusieurs années de fonctionnement, nous constatons que les résidants s'intéressent de plus en plus à la vie de l'institution et des autres résidants.

Moins centrées sur leur vie à la maison d'accueil et à l'extérieur, leurs préoccupations s'élargissent, notamment sur la mise en place des 35 heures et les changements d'unité :

– J'aimerais changer d'unité pour voir de nouvelles têtes. »

– Avec les 35 heures, j'ai peur que les animateurs soient moins présents sur les unités. »

A partir de 2000, avant chaque conseil de vie sociale, les résidants du groupe de parole sont invités à donner leurs avis et suggestions à leurs représentants sur les thèmes qui seront abordés.

Les résidants du groupe participent également, à tour de rôle, au conseil de vie sociale.

Certaines questions évoquées au conseil de vie sociale ne font pas toujours écho chez les résidants. Ceux-ci ont donc décidé d'y apporter leurs propres propositions de réflexion.

En 2001, les résidants du groupe sont à nouveau sollicités pour parler de leurs besoins dans le cadre de l'élaboration du projet institutionnel. Là encore, le contenu des séances a été riche de réflexions et d'idées.

– J'aimerais que l'on me laisse tranquille, me reposer. »

– J'aimerais faire partie de la commission restauration. »

– J'en ai marre des sorties dans le quartier, je préfère visiter de nouveaux lieux. »

Ces invitations à participer de façon active à la préparation des conseils de vie sociale et à l'élaboration du projet institutionnel, ont permis à certains résidants du groupe, de prendre conscience qu'ils pouvaient aussi être porte parole de ceux qui n'avaient pas la possibilité de s'exprimer.

C'est à cette période que nous décidons avec les résidants de changer le nom du groupe qui deviendra « les copains d'abord ». Dans le même temps, nous décidons, toujours avec les résidants, d'ouvrir les séances à d'autres résidants sous forme d'invitations. Depuis, chaque année, en moyenne huit résidants, dont certains de l'accueil de jour ou en accueil temporaire, sont invités à venir parler s'ils le souhaitent de leur vie à la maison d'accueil ou à l'extérieur. Toutes ces rencontres, ont enrichi la vie du groupe et ont participé à l'évolution des pratiques à la maison d'accueil.

Il y a dix ans, lorsque nous décidions de relever ce fameux défi de donner la parole aux résidants, nous ne pensions pas qu'ils avaient tout simplement le désir très légitime **d'être acteurs de leur vie et actifs au sein et à l'extérieur de la maison d'accueil.**

Marie-Françoise Gris

Entendre... Écouter

« Entendre... écouter... ce que tu nous dis, alors que tu ne possèdes pas le langage verbal, c'est difficile, parfois impensable.

Et pourtant, dans la tête, c'est la marée haute, la tempête...

Il y a tant de bruit qu'il va bien falloir que nous en prenions compte. Ce fut long.

Nous n'étions pas préparés à ce qu'un résidant polyhandicapé, totalement dépendant, nous livre ainsi ses états d'âme.

- Tu veux partir d'ici, vivre ailleurs : t'installer chez toi dans ton appartement, comme tout le monde.
- Tu veux te marier, avoir une vie sexuelle, comme les autres.

Tu es envahi par ce projet. Nous savons que nous ne pourrons pas t'accompagner dans cette voie.

Alors commence, en 2001, un véritable partage avec toi et l'équipe pluridisciplinaire :

- Un travail régulier avec la psychologue concernant les limites liées à ton handicap et l'acceptation nécessaire d'une vie qui n'est pas ordinaire.
- Le chef de service est référent pour des séjours extérieurs afin que tu puisses aller "voir ailleurs", dans d'autres établissements, comment ça se passe.
- Ta famille est rencontrée pour expliquer ton projet de changement.
- L'équipe de la vie quotidienne soutient le cadre de ce déroulement.

Petit à petit, tu t'apaises, tu évolues. Tu changes d'unité de vie en 2003.

En 2004, tu conviens que la relation amoureuse que tu avais investie avec une résidante d'une autre maison d'accueil spécialisée n'est plus d'actualité.

Entre 2001 et 2005, tu visites trois autres maisons d'accueil spécialisées : une d'entre elles retient ton attention.

Un séjour plus long, début 2006, t'es proposé pour que tu puisses éventuellement prendre la décision de t'y inscrire.

Finalement, tu viens de décider que tu resteras à la maison d'accueil spécialisée de Bouguenais.

Tu viens d'accomplir un sacré bout de chemin ! Et dans le même temps, l'équipe institutionnelle aussi... ● »

Brigitte Vaudel

Concert ÉTRANGE

Marie a 14 ans, elle est atteinte d'autisme. Elle a un niveau de développement faible, des troubles du comportement à fleur de peau et une personnalité têtue. Toute petite, elle était trop calme, très repliée sur elle-même et ne semblait rien entendre. Elle s'est retournée d'elle-même à l'appel de son prénom à l'âge de 5 ans. Aujourd'hui, elle ne parle pas, fait quelques mimiques, pointe du doigt, soutient le regard… et s'intéresse beaucoup aux autres. Entendre "sa parole" est un véritable défi.

Recueillir, comprendre et favoriser son expression nous demande non seulement de l'écouter et de l'observer, mais aussi et surtout d'être attentifs à notre attitude face à ses comportements. Par exemple, seule dans son coin jouant avec une brindille, elle n'attire pas l'attention, mais si elle se lève et va "faire une bêtise", elle va susciter une réaction. Elle risque alors d'associer son comportement inadapté au fait que l'on vienne vers elle, surtout si cela se reproduit souvent. Elle va s'en servir, à notre insu, pour construire "sa forme de communication".

Pour lui permettre de vivre l'aventure de la communication avec plus de bonheur, nous lui avons proposé des "outils" qui s'appuient sur ses capacités et sur ce qu'elle aime. Il a fallu multiplier les situations, en s'appuyant sur des activités pragmatiques. En effet, il faut se remettre à l'ouvrage souvent et régulièrement. Ainsi les repas sont particulièrement propices parce qu'il y en a quatre par jour et que la "réponse" est immédiate.

APPRENDRE PAR SÉQUENCE

A l'âge de 3 ans, Marie acceptait d'être nourrie, mais était complètement "absente". On lui donnait son repas en même temps que le reste de la famille dans la cuisine, la radio pouvait être allumée… Les stimulations visuelles et sonores étaient si nombreuses qu'il y avait peu de chance que Marie intègre la nourriture comme source de plaisir et de

« L'enfant autiste naît avec un potentiel émotionnel et une capacité d'apprendre, mais il ne vibre pas au diapason, les instruments ne sont pas accordés et l'orchestre improvise sans partition. »

Catherine Milcent,
l'Autisme au quotidien,
Editions Odile Jacob

satisfaction de sa faim. Dans un souci de simplification des sensations visuelles, sonores et relationnelles, nous avons procédé par étapes pour qu'elle apprenne à manger seule, donc qu'elle soit "maître" et responsable de cette action, en relation avec les autres. Pour cela, nous avons décomposé cette action vitale, qui en fait est très complexe, pour peu que l'on prenne le temps d'y réfléchir : elle comprend la relation à l'objet, à l'autre, à ses besoins et attentes.

D'abord, dans un contexte calme et épuré, nous avons aidé Marie à prendre conscience de l'objet "nourriture" afin qu'il soit relié à sa sensation de faim, puis à lui faire prendre conscience du lien entre "la faim-la nourriture" et la personne qui la nourrissait. Ensuite, nous lui avons appris à faire elle-même le geste de porter la cuillère à la bouche. Enfin, en étant bien présente, elle pouvait partager un repas avec les autres et exprimer des choix sur les quantités et les aliments (avec des supports visuels et des pointages).

Nous l'avons aidée à trier ses perceptions pour lui permettre de communiquer pendant les repas et, encore aujourd'hui, nous savons que cela lui demande un effort important.

SIMPLIFIER LE LANGAGE

Nous avons toujours parlé à Marie. Pour nous assurer qu'elle comprend (nous ne le faisons pas tout le temps !), nous "simplifions" notre langage (sans bêtifier, nous espérons !), en répétant mot à mot, sans changer la formulation, ni l'intonation, et lentement, afin qu'elle ait le temps de "traiter l'information verbale" qui met en jeu sonorités, intonations, mimiques, situations particulières… J'ai un souvenir qui illustre bien cela. Quand elle était plus jeune, nous pouvions l'emmener skier avec nous, elle tenait notre bâton et suivait le mouvement. Quand il fallait tourner je disais : « *Allez, on tourne* », et elle ne tournait jamais ! Puis un jour j'ai dit simplement : « *Tourne* », et elle a tourné ! Je pense vraiment que la phrase, pourtant de seulement 3 mots, ne lui permettait pas de sélectionner l'information nécessaire. Le mot "tourne", essentiel pour lancer l'action, n'arrivait sans doute pas à destination !

Aujourd'hui, Marie comprend des phrases simples, au présent, dans une situation qui ajoute du sens. Nous faisons attention à ne pas trop utiliser le futur ou les négations. Ainsi, "aujourd'hui il n'y a pas piscine" peut être compris à l'envers, le mot piscine pouvant être le seul à être compris correctement.

DONNER DES SUPPORTS VISUELS POUR DEMANDER ET POUR COMPRENDRE LE TEMPS QUI PASSE

Marie, comme beaucoup de personnes autistes, est plus réceptive au support visuel type photo simple ou dessin. Ce n'est pas étonnant, l'information y est stable et peu complexe comparée notamment à la parole ou aux gestes. La demande est "représentée" par une carte, c'est l'échange de la carte contre l'objet qui est "communication". La carte (appelée pictogramme), comme le mot, est envoyée vers l'autre pour demander quelque chose. Pour que Marie l'utilise, il a fallu encore procéder par étapes en commençant par l'objet posé à côté de la carte, avec une aide pour initier le geste de donner la carte afin d'obtenir l'objet immédiatement (et ainsi qu'elle comprenne que c'est aussi efficace qu'un "trouble du comportement"). Le but étant qu'elle puisse utiliser de nombreuses cartes disponibles dans

un classeur afin d'avoir accès à des objets hors de sa vue et pas forcément disponibles tout de suite ! Evidemment, cela a des limites, car nous n'avons peut être pas "eu l'idée" de mettre sur des supports visuels tout ce qu'elle pourrait demander, aussi nous perdons les cartes... Mais en tout cas Marie s'en sert régulièrement... et nous aussi !

Comprendre et s'exprimer s'inscrivent dans l'espace et dans le temps. Tout comme l'espace, le temps peut être rendu manifeste. Pour cela, nous avons choisi de repérer des temps forts dans une journée et de les lui rendre visibles en les affichant au moyen de pictogrammes. En les enlevant au fur et à mesure du tableau, nous lui permettons de prendre conscience du déroulement du temps.

Pour lui faire comprendre cet outil, je me suis appuyée sur une activité qu'elle aime particulièrement : le bain. Je lui ai montré que "le bain" pouvait être associé à une représentation. Avant qu'elle ne puisse associer l'image du bain avec le fait de prendre un bain, la seule façon qu'elle avait de demander un bain était de pleurer... et encore pas toujours dans la salle de bains... ce qui ne rendait pas la compréhension de sa demande particulièrement aisée ! A chaque fois qu'elle me donnait l'image du bain, elle avait droit à un bain... il y a eu tout un temps où elle a pris beaucoup de bains par jour !

Puis j'ai introduit cette image bien connue dans "un emploi du temps" simple : "petit-déjeuner", "bus", "IME", "bus", "maison", "goûter", "bain", "dîner", "dormir". Nous avons su qu'elle avait compris de quoi il retournait le jour où elle a déplacé l'image du bain pour la mettre à la place de celle du goûter ! Demande à laquelle nous avons bien entendu accédé. Depuis ce support "emploi du temps" est un véritable objet d'échange entre nous. Il y a les incontournables, des « non » et des attentes qui peuvent être comprises ! Mais aussi les choix qu'elle peut y insérer. Nous pouvons l'informer de sa journée et elle peut faire des choix... c'est sacrément sécurisant pour elle.

Evidement, la vie ne peut pas être toujours simplifiée et les contextes sont très nombreux. Les occasions de ne pas comprendre, de pas pouvoir dire et de se faire remarquer de façon inadaptée sont encore (trop) nombreuses. C'est pourquoi nous sommes heureux que par moment Marie puisse, dans cette cacophonie, tenir la baguette du chef d'orchestre ! ●

Sophie Biette

CAPTÉE PAR LES 5 SENS, L'INFORMATION DU MONDE EXTÉRIEUR (SONS, IMAGES, TOUCHER, GOÛT...) ET L'INFORMATION DU MONDE INTÉRIEUR (J'AI FAIM, J'AI MAL, JE SUIS HEUREUX...) PEUVENT PRENDRE SENS GRÂCE À NOTRE ÉQUIPEMENT NEUROBIOLOGIQUE. LA COMMUNICATION EST UNE INFORMATION PARTICULIÈREMENT COMPLEXE QUI SUPPOSE LA CAPACITÉ DE RECEVOIR, D'ANALYSER ET DE RÉPONDRE À DE MULTIPLES STIMULI DE DIFFÉRENTES NATURES EN MÊME TEMPS. LES DIFFICULTÉS DANS DE NOMBREUX DOMAINES (COMMUNICATION, APPRENTISSAGES, MOTRICITÉ...) PLUS OU MOINS GRANDES DE LA PERSONNE AVEC AUTISME SONT LE RÉSULTAT DE CETTE ALTÉRATION PLUS OU MOINS GRANDE DE L'INTÉGRATION DE L'INFORMATION.

En hébergement, prise l'expression

L'accompagnement des personnes dans leur vie quotidienne passe nécessairement par une relation de confiance, où on essaye d'écouter la parole de l'adulte où on l'aide à formuler, à s'exprimer. C'est prendre le temps, choisir le bon moment pour être à son écoute. C'est aussi trouver une articulation entre le temps à passer avec chacun et le temps de gestion du collectif. Etre à l'écoute de la personne, mais aussi être à l'écoute du collectif.

■ Aux logements accompagnés d'Ancenis, les professionnels proposent aux adultes de les aider à choisir leur lieu de séjour de vacances.

Voici les témoignages de deux d'entre eux.

NATHALIE : « J'avais choisi d'aller en Corse, il n'y avait plus de place : j'aime bien aller de plus en plus loin mais en Europe, comme la Corse, la Sicile, l'Espagne. Les vacances, c'est des moments de détente, je ne veux pas aller avec des gens du foyer mais avec des niveaux LOGACC ou SAVS. Mais les prix, c'est fou… »

MICHEL : « L'accompagnatrice nous a demandé de trier parmi les types de destinations, c'est à la mer, la campagne ou la montage. Ensuite les résidants ont choisi dans les catalogues trois ou quatre destinations. L'accompagnatrice a contacté l'organisme de vacances pour savoir quelles destinations étaient disponibles. Ensuite, le résidant a contacté l'organisme de vacances pour réserver le séjour avec le concours de l'accompagnatrice. En général, l'accompagnatrice vérifie si le type de séjour correspond bien au résidant, à ses possibilités. Le service assure le transport jusqu'au lieu de rendez-vous avec le transporteur. A part une exception, je suis content de trois séjours organisés par le LOGACC. »

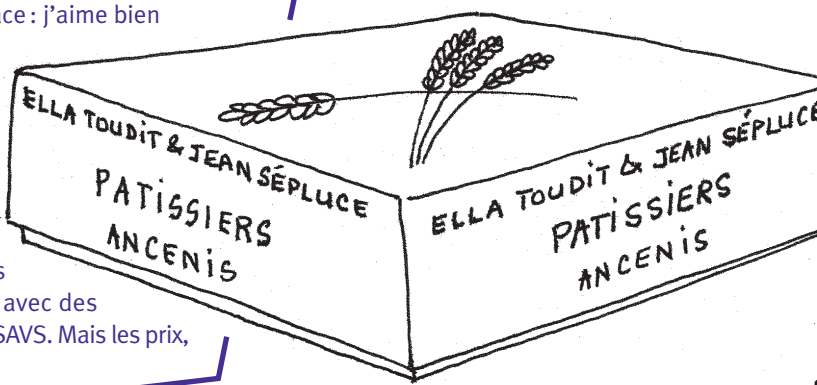

en compte de des résidants

ÊTRE À L'ÉCOUTE

■ Au Foyer d'hébergement d'Ancenis, tous les deux mois ont lieu les réunions de résidants ; au début, peu de participation des uns et des autres. Puis, suite à une nouvelle organisation plus conviviale autour d'un petit verre et de quelques gourmandises, les uns et les autres s'expriment plus facilement et les échanges sont plus nombreux.

SYLVIE : « Ça permet de parler… »

BÉATRICE : « Dire des choses… »

FRANCK : « Ce qu'on pense… »

PATRICIA : « Prendre l'apéritif ou faire un goûter… »

CHRISTOPHE : « Pendant la réunion, on prend un pot ».

Lieu d'expression, ces réunions ont permis la mise en place de groupes de travail sur différents thèmes :
- les salles d'activité
- les menus.

ODILE : « Ça permet de savoir ce qu'on va manger ».

Un professionnel et deux ou trois résidants se réunissent pour réfléchir sur ces sujets, faire des propositions, les analyser et éventuellement les réaliser.

■ A la SACAT (que l'on nomme Accueil de jour), en arrivant à 9 heures, nous nous retrouvons autour d'un café pour commencer la journée. Ce temps du café, c'est un temps **ensemble**.

JOSEPH : « Ça permet de causer, de parler, de discuter ensemble. »

DANIEL : « On parle de ce que l'on va faire dans la journée : menus, repas, activités, sorties... »

JEAN-CLAUDE : « Chacun peut causer de ce qu'il vit en ce moment : travail, projet de retraite, loisirs, week-end... »

MARIE-ANNIE : « C'est un moment où on apprend à s'écouter, à se connaître. »

ROSE : « On fait attention à ce qu'on dit aux autres, on ne doit pas dire de méchanceté, ni couper la parole. »

ROSE : « Dans notre groupe, il a deux personnes malentendantes. On doit faire attention à leur expliquer avec des gestes, en faisant des dessins sur le tableau... »

LUCETTE : « Ça fait du bien de parler avec les autres. »

« ÇA FAIT DU BIEN DE PARLER AVEC LES AUTRES. »

■ Au foyer de vie, nous organisons, lors de la réunion de service, le planning de la semaine suivante, en planifiant les activités, les rendez-vous des résidants, ainsi que les sorties à la journée.

Certaines activités sont fixées tel que la randonnée, le lundi et le vendredi, le sport adapté le mardi pour un groupe et le jeudi pour un adulte, l'art plastique le mercredi, les courses alimentaires et la gym deux fois par semaine pour une résidante.

Lors de la réunion, chaque professionnel propose une activité qu'il a mis en place depuis septembre selon son emploi du temps.

Une réunion est faite le lundi matin avec les résidants et chacun peut s'inscrire dans les activités qui ont été proposées et émetre ses souhaits pour la semaine.

INTERVIEW DE CATHERINE ET MARIE-JEANNE.

Que pensez-vous du planning de la semaine ?

CATHERINE : « C'est bien, on peut s'inscrire pour faire les courses, ça nous repère. »

MARIE-JEANNE : « C'est pareil que Catherine, mais moi j'aime bien faire le compte. » ●

Propos recueillis par
Philippe Voisine,
Marie-Anne Priou,
Catherine Jézéquel,
Odile Gioveri,
Marie-Noëlle Bidet

Communication et recueil de la parole

Nous avons élu deux vice-présidents parmi les travailleurs du CAT. Ils recueillent parmi leurs camarades les questions ou les suggestions 15 jours avant la date fixée pour le Conseil à la Vie Sociale. Je prends ensuite rendez-vous avec eux puis avec le directeur du CAT à qui je soumets les questions ainsi que celles des familles et des éducateurs pour pouvoir apporter des réponses lors de la réunion.

Par exemple, à la dernière réunion, des toilettes pour filles et des séchoirs type Tancarville pour faire sécher les tenues des ouvriers par temps de pluie ont été demandés pour l'atelier Espaces Verts .

Voilà comment nous fonctionnons, il y a sûrement d'autres idées que nous sommes prêts à mettre en pratique. ●

Témoignage de Madame Éveno, présidente du CVS du CAT de Blain

Le cahier de liaison

Le cahier de liaison est le seul moyen de communication entre l'institut et les familles. Un certain nombre d'entre elles ont des enfants qui ne parlent pas. C'est frustrant de ne rien savoir sur nos enfants et ne pas les comprendre.

Ce cahier permet donc aux parents de connaître l'évolution de leur enfant, ainsi que les événements "importants" de l'Institut.

Ce cahier est à conserver. ●

Madame Testud

COMMUNICATION et déficience intellectuelle

La déficience intellectuelle rend plus difficile la communication verbale mais elle reste possible dans la plupart des cas, la communication non verbale également. Toutes deux correspondent à des fonctions fortement ancrées en nous par l'évolution et préparées par le fonctionnement de notre cerveau. Ce n'est pas le cas pour la lecture et l'écriture qui ne s'apprennent pas comme on apprend à parler, et qui posent, en général, beaucoup de difficultés.

Montaigne disait : *« La parole est à moitié à celui qui parle et à moitié à celui qui écoute. »* Cette réflexion est encore plus vraie quand il y a déficience intellectuelle. C'est pour cela qu'il faut essayer de la comprendre en se mettant dans la position des deux interlocuteurs.

LES LIMITES DUES À LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

L'empan de mémoire de travail. C'est la capacité à retenir des éléments distincts en mémoire, ce qui permet de relier des mots et des idées entre eux. Cela est souvent indispensable pour aller au-delà de la compréhension des phrases simples. Avec un âge mental de 5 ou 6 ans, on ne maintient qu'un seul élément en mémoire pendant que l'on exécute une opération de traitement. Il faut attendre 9-10 ans pour qu'il soit environ de trois. Essayez par vous-mêmes. Demandez à un(e) ami(e) de vous dire lentement une liste de 7 chiffres et répétez-les à l'envers (autour de 16-18 ans, la moyenne est de 5-6, puis elle diminue avec le vieillissement). Cette limite doit nous inciter à utiliser des phrases simples, à parler clairement, à utiliser des mots concrets ou des concepts connus, à ne dire qu'une chose à la fois et, éventuellement, à s'assurer qu'elle est comprise (technique de reformulation). Un autre piège à éviter provient de la difficulté que représente l'abondance des métaphores et des figures de style, souvent complexes, qui font la richesse d'une langue. Un bon exercice : essayer de se faire comprendre d'un étranger qui comprend mal le français ou encore donner un texte à traduire à un logiciel de traduction automatique. Tout ce qui est chargé de double-sens, de sous-texte, de métaphores un peu trop élaborées restera incompris.

Le niveau cognitif général a, lui aussi, son importance dans la mesure où les

constructions logiques qui font partie du langage, ne seront pas comprises avant qu'elles le soient, dans la réalité avec les objets concrets.

Signalons également un autre problème : **la difficulté à émettre des signaux de non compréhension.** Cela induit l'interlocuteur en erreur en lui laissant l'impression trompeuse qu'il est compris.

LES LIMITES EN PROVENANCE DE L'INTERLOCUTEUR NON HANDICAPÉ

Nous avons tendance à parler plus à ceux qui nous répondent et qui nous interpellent qu'aux autres (problème bien connu des profs). Nous délaissons ainsi facilement la personne handicapée. Elle parle peu car elle a des difficultés, **nous lui donnons peu l'occasion de parler ce qui aggrave encore ses problèmes !** Le remède est connu : d'abord les faire participer à tout ce qui les concerne, respecter en somme un droit élémentaire en leur "donnant" la parole, utiliser les occasions naturelles de parole, mais aussi en susciter volontairement suivant le bon vieux principe « des temps et lieux de paroles » en institution, en famille, dans les réunions officielles, etc.

Il ne faut pas oublier que **« la compréhension est plus importante que la production ».** A un âge mental de 3-4 ans par exemple, on comprend moitié plus de mots que l'on ne peut en dire. L'écart diminue par la suite, mais il reste toujours un décalage important.

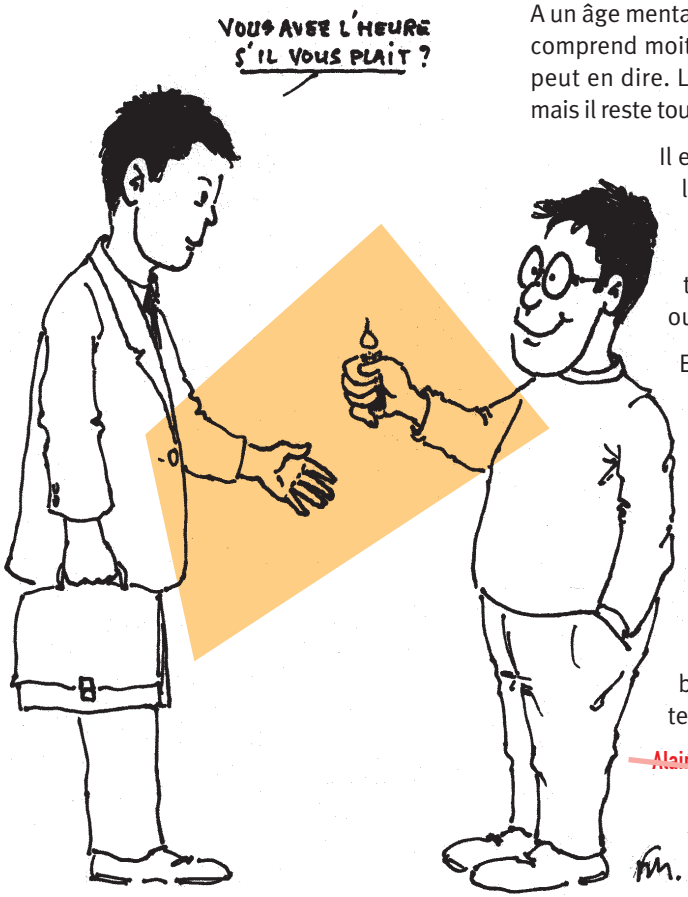

Il est nécessaire d'utiliser tous les **facilitateurs de la communication** quand cela est nécessaire : du simple pictogramme par exemple aux outils informatiques.

Enfin, on a tendance à oublier que la compréhension des émotions, du respect, de l'affection ou du dédain, ce que l'on appelle habituellement le **« non verbal »** commence très tôt. On peut penser même que certains déficients intellectuels sont plus habiles que bien des beaux parleurs, pour en décrypter les signaux. ●

Alain Barré, Logicom

Comment assurer la de la parole des

Cette question est l'une de celles qui ont prévalu à la création des associations tutélaires.

Dans les années 70, les administrateurs de l'Adapei ont très vite perçu qu'ajouter la protection juridique à une prise en charge de la personne handicapée tout au long de sa vie (enfance, travail, hébergement) pouvait mener l'association à la toute puissance vis-à-vis de ses résidants. Il y avait donc nécessité de séparer les rôles entre le mandat de protection juridique et la prise en charge du quotidien. Ce principe a été consacré dans la *Charte de l'Unapei pour la protection juridique et les associations tutélaires*.

EXTRAIT DE LA CHARTE

« L'IMPARTIALITÉ NÉCESSAIRE À L'EXERCICE DE LA MESURE DE PROTECTION JURIDIQUE JUSTIFIE QUE LES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT GESTIONNAIRES NE PUISSENT EXERCER CES MESURES POUR LES PERSONNES ACCUEILLIES DANS LEUR STRUCTURE. »

Les fondateurs de l'ATI ont donc voulu introduire un tiers indépendant, garant de la personne et de ses biens.

C'est pourquoi, afin de permettre l'expression des majeurs et/ou de pouvoir en assurer la prise en compte, l'association tutélaire est conduite à renforcer son partenariat avec l'Adapei et son intervention auprès des résidants d'établissement au travers de :

- **L'ENTRETIEN INDIVIDUEL.** Lorsque l'entretien individuel peut se dérouler en partie hors présence de l'équipe éducative, il doit permettre au délégué de s'assurer des conditions de vie du majeur, d'échanger autour de l'évolution de celles-ci et de pouvoir ainsi permettre une expression libre.

- **LE PROJET INDIVIDUEL.** En prêtant une attention particulière au projet individuel, l'ATI s'assure de la correspondance entre le projet et les souhaits exprimés par le majeur lors des rencontres que le délégué a eues avec celui-ci.

- **LA PARTICIPATION AUX SYNTHÈSES.** En participant, autant que possible, aux réunions de synthèse, l'ATI s'assure de la réelle prise en compte de l'expression du majeur protégé.

- **LES BUREAUX D'ACCUEIL MIS EN PLACE PAR L'ATI.** Lieu de rencontre privilégié entre le délégué et le majeur, le bureau d'accueil permet un contact direct.

- **LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS).** La participation de l'ATI au CVS permet de mieux

prise en compte résidants de foyer ?

connaître les préoccupations des majeurs et d'être aussi le porte-parole des difficultés dont elle pourrait avoir eu connaissance.

Je reprendrai comme conclusion ces deux points de la *Charte* Unapei auquel l'ATI adhère pleinement :

▸ *« la vocation initiale des associations tutélaires fédérées à l'Unapei est la recherche du bien-être et de l'épanouissement de la personne protégée. »*

▸ *« l'association tutélaire fait émerger et valoir la parole du majeur par tout moyen approprié, en vue de la valorisation de son rôle social et de son intégration dans la Cité. »*

Un idéal que nous essayons d'atteindre. ●

Vincent Marchand
ATI, Association de tutelles des inadaptés de Loire-Atlantique

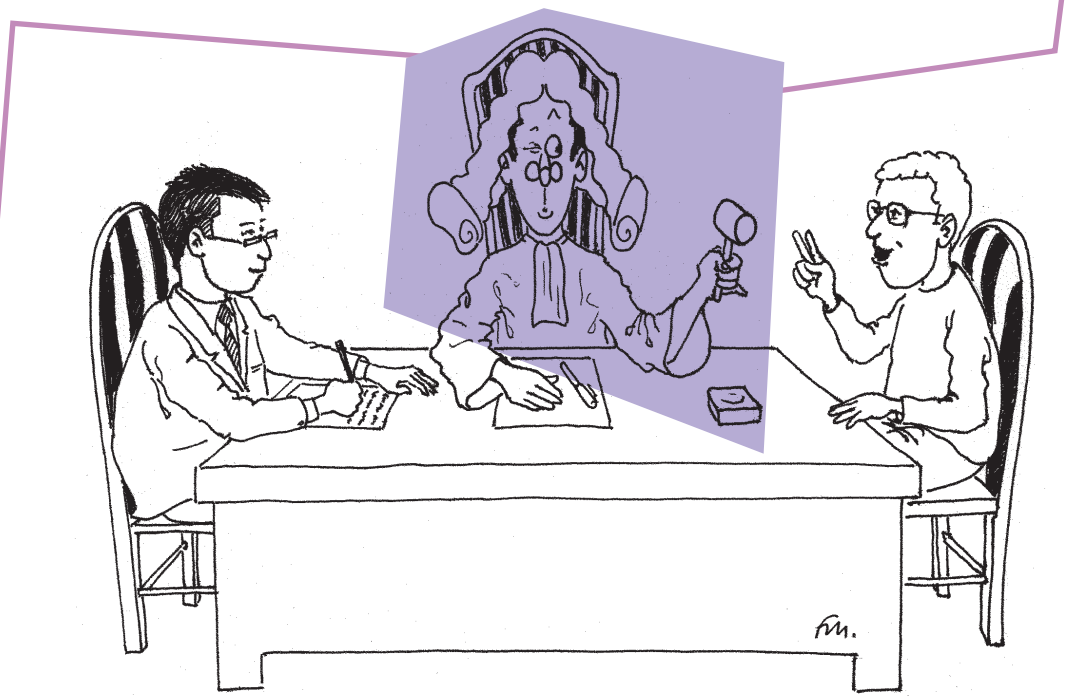

Ma parole, ton regard, écoute ce que j'ai à te dire...

Le CHANT a réalisé un documentaire en partenariat avec le lycée Léonard de Vinci à Montaigu

L'objectif de ce documentaire est d'une part de mieux faire connaître, d'aider à mieux comprendre la réalité de vie des personnes handicapées vivant en foyer d'accueil et d'hébergement, celle des personnes vivant en logement autonome et soutenues par les services d'accompagnement (SAVS et Logements accompagnés).

Il s'agit d'autre part de rendre plus lisible le travail d'accompagnement des professionnels dans le cadre de ces structures et services, travail dans "l'ombre" de la personne. Le pari a été fait de percevoir cet accompagnement au travers de la parole de ces adultes.

Marc Grangiens (réalisateur), **Laurence Aubron** (journaliste) et les cinq étudiants **Marion Mabit** (image et lumière), **Alban Cointe** (son et mixage), **Cécile Moreau** (montage), **Manuel Chevrollier** (vidéo) et **Agnès Congoste** (chargée de production) ont accepté d'entrer dans cette aventure. Le projet présenté a constitué leur sujet d'examen. Ils nous ont fait part de leurs réactions.

Comment la parole des "acteurs" du film *Ma parole, ton regard, écoute ce que j'ai à te dire...* a t-elle été perçue et reçue par l'équipe de tournage ?

Pour chaque membre de l'équipe de tournage, l'expérience dans une relation de travail avec des personnes handicapées était très limitée voire inexistante.

Mi mars, c'est la première rencontre de Marc Grangiens, réalisateur, et Laurence Aubron, journaliste, avec un groupe de personnes vivant en foyer et d'autres en logement autonome. Chacun se présente et motive son désir de participer à la réalisation du film.

L'un et l'autre, Marc Grangiens et Laurence Aubron, nous renvoient, suite à cette première rencontre, de l'étonnement et de l'émotion du fait de la simplicité, l'authenticité, la pertinence des propos tenus par certains. Ils expriment aussi du doute sur ce qui va pouvoir être travaillé dans ce documentaire avec d'autres adultes tellement la parole est plus difficile à recueillir et le sens plus délicat à saisir. Les idées de scénario émergent néanmoins peu à peu.

Trois semaines de tournage s'organisent sur les jeudis, lesvendredis et les week-ends. La relation s'instaure tranquillement autour d'un café à l'accueil. Les étudiants installent progressivement et le matériel de tournage, les professionnels accompagnants du CHANT s'effacent peu à peu…

S'ensuivent quelques constats suite à ces séances qui sont de véritables rencontres.

Les personnes retenues pour le tournage, les "acteurs", entrent avec beaucoup de naturel et de pertinence dans le jeu des entretiens menés par Laurence Aubron. Les personnes se racontent et s'efforcent de réfléchir et de répondre aux thèmes abordés : le handicap, le choix de vie, l'accompagnement, la vie sociale et affective, les projets d'avenir… Parallèlement, des familles sont invitées à s'exprimer face à la caméra sur leur parcours de vie avec leur fille-fils ou frère-sœur.

Souvent, et très dignement, les "acteurs" livrent des paroles fortes, interpellantes sur leur parcours, leur souffrance morale, leur douleur et leur colère rentrées, des questions essentielles restées parfois sans réponse. Malgré l'expérience professionnelle, Marc Grangiens et Laurence Aubron se disent très ébranlés humainement par la force des propos des uns et des autres. L'intégralité des entretiens ne peut bien évidemment pas être gardée dans le film. Le travail est de retenir l'essentiel en lien avec la commande, et, en l'occurrence, qu'est-ce qui n'est pas essentiel ? C'est à Marc Grangiens, réalisateur, et à Cécile Moreau, monteuse, de composer avec ces 17 heures de rushes un " produit fini" de 52 minutes.

Les jeunes étudiants expriment aussi le fait que cette relation, toute nouvelle pour eux, avec les personnes handicapées rencontrées lors du tournage leur a beaucoup appris humainement.

Parallèlement à cela, les acteurs ont exprimé à l'équipe de tournage beaucoup de satisfaction et de plaisir d'avoir réalisé ce documentaire. Certains ont même envoyé un mot de remerciements suite aux entretiens. Pour ce qui concerne l'après-tournage, le contenu des entretiens, retenu ou non dans le documentaire, les conditions de diffusion de celui-ci, Marc Grangiens et Laurence Aubron ont apprécié de savoir que les relais allaient également se faire à ce sujet auprès des "acteurs" par les équipes d'accompagnement du CHANT.

Marie-Claire Tesson

Nous réalisons la maquette de* Papillonnages *depuis sa création. Notre métier est de trouver des mises en forme pour les paroles de personnes très variées allant des artistes aux banquiers en passant par les élus. Dans* Papillonnages*, la question qui se pose, à nous en tant que graphistes, est de savoir quelle forme graphique et typographique donner aux paroles des personnes accueillies…

La vie en marge des colonnes…

COMMUNICATION ET GRAPHISME

Nous inventons l'expression graphique des "paroles" qui nous sont confiées. Cet enjeu simple implique d'être à l'écoute de ce qui constitue l'identité des personnes, afin de mettre en page leurs propos avec une esthétique et des codes qui traduisent au mieux leur personnalité. Par exemple, une maquette pour Le rapport annuel d'une grande banque ne nous imposera pas le même style que le programme de spectacles d'une institution culturelle. Dans un cas on s'interrogera pour savoir comment parle un banquier, quelle image il veut donner de lui, et dans l'autre cas on se demandera, comment parle un artiste ? Et il y a des questions subsidiaires : quel artiste? tragique ou comique ? classique ou contemporain ? etc. Chaque réponse induit une forme à inventer qui corresponde à la personnalité de l'auteur. On imagine mal une banque communiquer avec une maquette qui donne une impression de fantaisie alors que cette même fantaisie peut correspondre à certaines institutions culturelles. Celles-ci, a contrario, n'accepteront peut-être pas d'être représentées par une maquette trop statique…

C'est dans cette optique que nous avons trouvé une mise en forme pour le journal de l'Adapei depuis son origine. Très récemment, quand il a été question de renouveler la maquette de *Papillonnages*, nous avons proposé des solutions. Celle qui a été retenue par le comité de lecture est l'expression des principales valeurs de l'association. La simplicité de la maquette (deux colonnes…) et la grande lisibilité de la typographie renvoie aux valeurs de sérieux et d'écoute de l'association. Une association "simple" dans le sens d'humaine et solide pour apporter stabilité et protection aux personnes accueillies. Mais l'Adapei n'est pas seulement une institution, c'est aussi un ensemble de lieux de vie. C'est ce que vient exprimer la mise en couleur très ludique de notre maquette.

Une autre dimension était à prendre en compte et à exprimer : l'Adapei est une association

différente qui, si elle sécurise et stabilise, n'enferme pas. Ses structures stables sont là pour permettre l'épanouissement de la personnalité de chacun. Et c'est ce débordement de vie, cette liberté de la créativé que viennent exprimer les lignes colorées se jouant des colonnes et qui circulent librement de page en page… comme les personnalités de chacun circulent librement indépendamment de l'Association…

Donc, on vient de le voir, pas de difficultés particulières pour trouver des formes exprimant la réalité d'une association comme l'Adapei. Mais quid alors de la parole des personnes accueillies ?

Une première question s'impose : pourquoi traiter différemment les paroles des personnes accueillies et celles des familles ou du personnel ? Après tout, cela ne coule pas de source… Quelle justification pour une telle ségrégation typographique ? Ne serait-il pas plus juste de ne pas "faire de différence" et de traiter tout le monde de la même façon ?

Ne pas faire de différence ? Mais c'est aussi parfois nier la différence ! La différence est belle et bien là ! Qu'on le veuille ou non. Et, chercher à nier cette différence, n'est-ce pas nier les personnes qui en sont porteuses ? Et ne pas vouloir prendre en compte leurs spécificités… N'est-ce pas aussi renconcer à leurs richesses ?

UNE PAROLE MORCELLÉE

Une des premières choses qui saute aux yeux quand on s'attaque à la mise en page d'un numéro de *Papillonnages*, c'est précisément la différence entre les textes des personnes accueillies qui nous sont remis et ceux des personnels ou des familles. Ceux des familles et des salariés sont en général des textes longs, développés et autonomes, susceptibles d'être mis en page indépendamment les uns des autres. A l'inverse, les textes des personnes accueillies sont le plus souvent des textes courts regroupés dans des ensembles plus vastes par une autre parole qui fait le lien et les met en perspective.

Première caractéristique, qui impose une première différence de traitement : un ensemble de textes courts ne se met pas en page de la même manière qu'un texte long…

Une autre différence peut être constatée dans le recueil des textes originaux que nous devons mettre en forme. La parole des résidants n'est que rarement transmise sous forme de textes écrits par eux (nous verrons ce cas plus loin). Le plus souvent, cette parole nous est présentée en un recueil de paroles "orales", pas même des interviews, mais des bribes saisies sur le vif et transcrites hors de tout discours structuré ou développé. Ce statut de "parole saisie sur le vif" pour être traduit graphiquement impose le recours aux guillemets et à une suite de mises en exergue qui produit parfois des mises en page très inconfortables car trop morcellées…

De plus, ces paroles des résidants sont très rarement développées de façon autonome. La plupart du temps, elles sont mises en perspective par un texte d'une personne qui les associe par rapport à une thématique donnée. Se pose alors pour nous le problème d'un traitement différent entre ces deux niveaux de discours : le contextuel écrit de l'accompagnant et la parole vivante de la personne accueillie… Nous usons alors fréquemment d'un artifice, une sorte de code : le recours à l'italique pour les citations. Mais, comme si cela ne parvenait pas à inscrire la parole des résidants à un degré de différence et de vivacité suffisant, nous la mettons alors hors des colonnes structurant la mise en page et même de biais — en décalage donc !– tandis que celle de l'accompagnant est traitée bien à sa place

dans les colonnes de la maquette ! Ce type d'artifice est très efficace graphiquement mais pose question "déontologiquement"... Pourquoi cette parole n'aurait-elle donc pas droit au même traitement que celle des autres intervenants?...

Mais, si l'on essaye de la traiter comme les autres, on découvre que cette parole alors tend à disparaître... à se dissoudre dans la page : ne se distinguant plus des autres textes... Car elle ne dispose pas, pour s'affirmer pleinement, du développement, de la structuration du discours et de la qualité de l'écriture... Ce n'est donc pas non plus la bonne solution !

Il est intéressant de noter toutefois que cette convention des textes de biais et hors cadre à laquelle nous nous référons est également souvent utilisée pour caractériser les paroles des enfants... mais aussi celles des poètes ! Et cela ne peut pas être dû complètement au hasard !

Parfois, il nous arrive de recevoir, pour faire notre mise en page, des textes originaux, réellement écrits par les résidants. Outre le fait que, là aussi, on est face à des paroles brèves et morcellées, nous devons alors faire face à une difficulté supplémentaire.

Les textes des membre des familles ou du personnel nous sont fournis saisis en traitement de texte, hors ceux des résidants nous sont remis le plus souvent sous formes d'originaux manuscrits qui laissent apparaitre la spécificité du graphisme de l'écriture avec parfois des structurations créatives, des syntaxes originales et des orthographes très personnelles !

L'ÉMOTION PAR LES FAUTES...

Dans notre mission, il est normal et courant que nous corrigions les fautes d'orthographe et de syntaxe et nous le faisons pour tous les textes de *Papillonnages* quand cela se révèle nécessaire sauf... sauf pour ceux des résidants ! Comme si leurs fautes étaient constitutives de leur identité et de leur vérité alors qu'au contraire celles des autres auteurs pourraient les dévaloriser.

Là aussi, on peut chercher une réponse en inversant les termes de la proposition : si on corrige les fautes, on finit par opérer une véritable reformulation qui aseptise la vérité parfois crue des textes. Pourtant saisir en caractères typographiques des textes "bruts" pose question car ceux-ci se retrouvent comme en porte-à-faux pris entre leur rédaction et leur forme. C'est pour cette raison que le plus souvent on préfère les mettre en fac-similé pour revendiquer formellement leur valeur de document et ainsi transformer en force ce qui aurait pu paraître comme une faiblesse. On peut remarquer que ce traitement en fac-similé est habituellement réservé aux documents attestant d'une vérité : soit judiciaire ou journalistique soit aussi sensible et humaine : écrits des enfants... les grands artistes... et les lettres d'amour !

NOUS SOMMES ICI AU CŒUR DU GRAPHISME : TROUVER UNE FORME QUI REND JUSTICE AU FOND !

Force est de constater qu'en la matière nous n'en n'avons pas trouver de formule définitive... Nous avons choisi d'agir au cas par cas avançant par expérimentations successives . Notre volonté, de ne pas enfermer la parole des personnes accueillies dans une forme commune et impérative, est pour nous une manière de respecter leur diversité... Nos réponses graphiques aux paroles des personnes accueillies sont variées car les personnes accueillies sont variées !

F. Joyeux

AU CŒUR DU DISPOSITIF
OU DISPOSITIF DU CŒUR ?

Parole de l'usager : écouter ou entendre

A – LE CŒUR DU DISPOSITIF

Les récents textes législatifs insistent sur la nécessité de placer l'usager au cœur du dispositif, ils nous incitent à recueillir sa parole, à faire émerger ses besoins. Cette intention est louable et souhaitable. L'usager (que ce terme est désincarné de toute humanité), la personne handicapée, pour ce qui concerne notre association, ne constitue t-elle pas depuis plus de 50 ans, la préoccupation principale sinon unique des professionnels et des adhérents de l'ADAPEI. Les pratiques professionnelles, le système de formation se sont-ils transformés ces derniers années pour répondre à cette exigence législative souvent présentée comme l'axe majeur des lois 2002 et 2005.

Pour répondre aux demandes des personnes handicapées, il est nécessaire de recueillir leurs souhaits de vie, leurs projets, leurs désirs, leurs besoins. Les techniques éducatives ont-elles tellement évolué ces dernières années qu'elles nous permettraient de décrypter en faisant fi de nos propres projections, des réelles demandes des personnes, j'en doute même si je crois fermement aux progrès que l'accompagnement des professionnels permet aux enfants, adolescents et adultes que nous accueillons, d'acquérir une certaine autonomie.

Les témoignages qui figurent dans ce numéro démontrent si il en était encore besoin des trésors d'ingéniosité, d'humanité que déploient les professionnels et les bénévoles pour offrir des réponses de qualité aux « usagers ». Mais ces techniques diffèrent-elles de celles qui avaient cours dans les années 60, sans doute ont-elles pris un autre nom, sans doute le discours dominant le 'socialement correct' nous (m') entraîne à employer la locution passe partout : 'l'usager au centre du dispositif' mais la répétition à toutes les « sauces » de ce slogan le vide de son sens, à l'instar du terme autisme qui est aujourd'hui employé pour qualifier un homme politique qui n'écoute pas ou une entreprise qui ne tient pas compte des évolutions du marché.

J'accorde plus d'intérêt à l'observation du terrain qu'aux discours et théories qui voudraient enfermer tout acte d'accompagnement dans des grilles désincarnées et aliénantes. Il me parait donc plus important de mettre en avant la créativité, l'imagination déployées par les travailleurs sociaux dans leurs pratiques quotidiennes, pour

recueillir cette demande et pour y répondre. Il me parait plus important de constater et d'observer l'engagement, la conviction, la volonté de faire et bien faire des professionnels, que de pouvoir disséquer, analyser, mettre en équation un travail dont la caractéristique principale réside dans la relation humaine. Même si cela peut paraître trivial, il me parait préférable d'observer une équipe qui donne satisfaction aux personnes qu'elle accompagne, sans être en mesure d'analyser pourquoi, que d'observer une équipe qui analyse parfaitement pourquoi cela ne marche pas !!!

B – SATISFACTION DES BESOINS OU MYTHE DE L'INDIVIDU : LE COLLECTIF ET LA PERSONNE

Il s'agit pour nous de répondre au mieux aux besoins des personnes, de permettre leur évolution et de contribuer (osons le mot) à leur bonheur. Mais pour ce faire, encore faudrait il être en mesure de définir ces concepts, un seul numéro de papillonnages n'y suffirait pas. Par ailleurs derrière ces mots chacun d'entre nous peut mettre des réalités bien différentes (le fait d'avoir mis au point des armes de destruction massive est sans aucun doute, une évolution technique et scientifique, et sans aucun doute non plus leur utilisation serait (ou sera) une régression de l'intelligence humaine qui en quelques secondes est en capacité de détruire ce que l'univers a mis des millions d'années à construire.

Depuis les années 1980, nos sociétés occidentales n'ont eu de cesse de proclamer la primauté du client sur tout autre valeur (sauf boursière !!) et par voie de conséquence de la consommation. A telle enseigne (sic !) que bon nombre d'entreprises ont placé la satisfaction des besoins de leurs clients en haut de leur organigramme. Notre secteur serait –il donc rentré dans cette logique consumérisme en choisissant comme logique celle de satisfaction des besoins des usagers ? Les publicitaires ont compris depuis longtemps que le désir était une

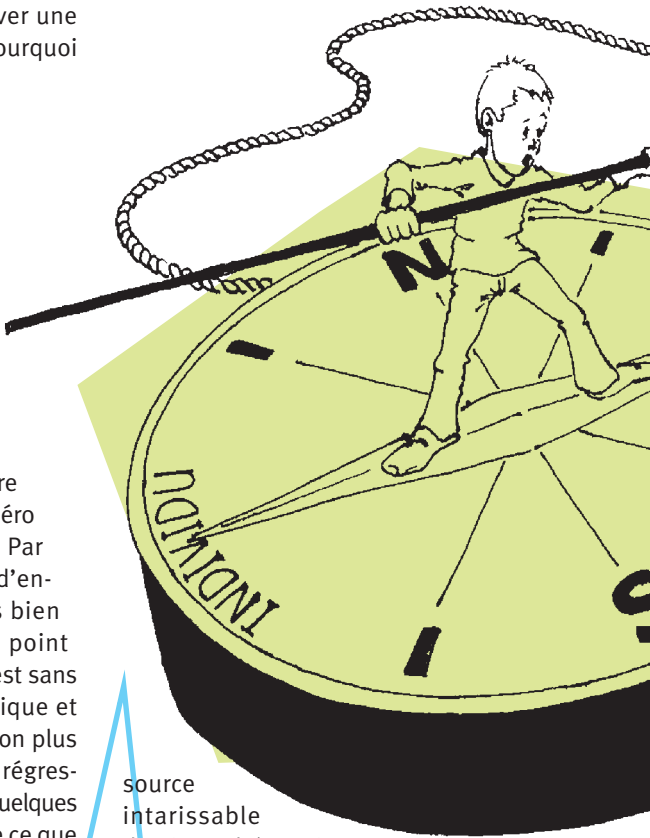

source intarissable de vie et d'énergie, il leur a fallu très peu de temps pour transformer cet obscur objet en besoin.

Alors il nous convient certes de recueillir les désirs et les besoins des personnes handicapées mais surtout de savoir comment y

répondre, sans tomber dans ce que Miguel BENASAYAG nomme « le mythe de l'individu ». Nous vivons tous dans un environnement, dans un système politique, économique et social qui conditionne grandement nos comportements et nos besoins, même lorsqu'ils prennent le chemin du « projet individualisé ». De la même façon le cadre collectif dans lequel vivent les personnes handicapées conditionne grandement l'expression de leurs besoins.

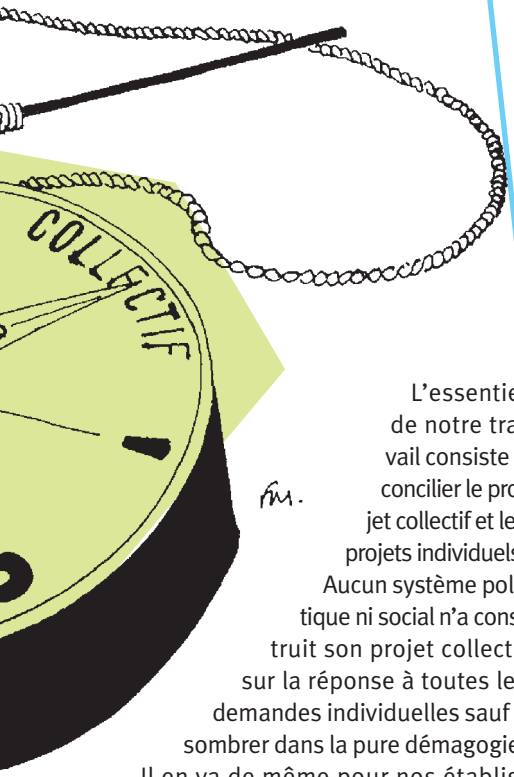

L'essentiel de notre travail consiste à concilier le projet collectif et les projets individuels. Aucun système politique ni social n'a construit son projet collectif sur la réponse à toutes les demandes individuelles sauf à sombrer dans la pure démagogie. Il en va de même pour nos établissements et services. Par contre la conciliation des projets individuels et collectifs est au cœur de tout système et par conséquent de celui dans lequel nous travaillons chaque jour.

La réponse à toutes les demandes individuelles est impossible dans un projet collectif comme celui des établissement et services que gèrent l'ADAPEI. La réponse aux besoins individuels de chaque personne nécessiterait la disparition des établissements, mais l'environnement extérieur dans lequel vivraient alors les personnes handicapées leur serait tellement hostile que les vertus du projet collectif et donc des établissements seraient rapidement redécouvertes.

Par contre l'ignorance des besoins individuels au nom de la collectivité, a pour effet d'écraser l'individu et donc ses capacités à s'épanouir. Il nous convient donc dans notre travail de répondre, en toute connaissance, aux tensions entre individus et collectif, d'aller tantôt vers un pôle tantôt vers un autre, de chercher et de trouver l'équilibre entre ces deux pôles, puis de se laisser déséquilibrer par les évolutions individuelles et de rechercher un nouvel équilibre.

Il me paraît évident que la réponse idéale n'existe pas, par contre il nous convient de rechercher pour chacun la meilleure réponse à un moment de son histoire dans un environnement politique, social et collectif qui lui-même évolue.

C – DES QUESTIONS SUR LE CŒUR DU SYSTÈME : UN DISPOSITIF DE SENS… ET DE COEUR

La déficience intellectuelle se caractérise fréquemment par des difficultés de communication, aussi notre travail est avant tout de comprendre sans interpréter la demande de l'autre, cet exercice est extrêmement difficile car nous sommes des êtres d'histoire, de culture qui avons nos propres valeurs. La définition et la réponse au projet individuel deviennent des exercices dans lesquels nous devons nous décentrer de nos propres

croyances, cet exercice est éminemment difficile et nécessite la cohérence de l'équipe pluridisciplinaires et le dialogue permanent avec la personne handicapée et son entourage ; la confrontation est nécessaire pour que le projet individuel de la personne handicapée ne se transforme en projet de vie voulue par l'équipe ou /et par sa famille.

Les réponses aux questions suivantes ne peuvent que nous éclairer sur la pertinence des projets individuels :

- Le déséquilibre de « savoir », de « capacité » entre la personne handicapée et son entourage (qu'il soit professionnel ou familial) ne nuit-il pas à l'objectivité de nos réponses ?
- Quelles sont les techniques, les méthodes qui nous permettent d'entendre et d'écouter les personnes handicapées en occultant nos propres projections individuelles, culturelles, sociales… ?.
- Les contraintes institutionnelles permettent-elles l'émergence des projets individuels ? (Par exemple, le fait de vivre en foyer, en CAA, de travailler en CAT parmi une collectivité parfois envahissante ne constitue il pas intrinsèquement la négation de l'individu et donc de son projet.)…
- Les textes de lois et leurs multiples décrets et arrêtés d'application sont-ils compréhensibles par les personnes handicapées que l'on souhaite mettre au cœur du dispositif ?
- Notre langage de 'spécialiste' est-il utile à la progression de la connaissance des personnes handicapées et à leur bien-être ou ne sert-il qu'à accroître la distance qui sépare les professionnels des « usagers » ?

En conclusion, je souhaite que la personne handicapée soit au cœur du dispositif si ce dispositif n'est pas lui-même dénué de Sens ni de…Cœur.

Les personnes handicapées nous placent, très fréquemment, au cœur de leurs préoccupations. Notre accompagnement est par conséquent le centre de leur projet de vie…, je ne peux que souhaiter que nos projets individuels (lorsque nous en avons !!) s'accommodent à ceux des personnes handicapées, sans quoi il me semblerait vain de concilier la parole des personnes handicapées et notre action éducative.

Je suis convaincu que l'épanouissement des personnes handicapées,voire la réponse à leurs besoins, ne peut se faire que dans un environnement qui leur soit favorable, nous sommes professionnels et parents parties intégrantes et principales de celui-ci.

Marc Marhadour

RÉFLEXIONS PERSONNELLES d'une personne de soutien

« Nous Aussi », connaissez-vous ? C'est l'association française des personnes handicapées intellectuelles. C'est lors du congrès de l'Unapei de 2002 à Angers qu'est née officiellement cette association nationale constituée uniquement de personnes handicapées intellectuelles. Ses statuts sont déposés ; elle fonctionne avec un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale qui a lieu tous les ans. L'association compte aujourd'hui 150 adhérents sur le territoire.

L'Unapei et Nous Aussi ont établi *« une charte de la participation et de l'accompagnement de la personne handicapée intellectuelle »*. Cette charte a été approuvée à l'assemblée générale de l'Unapei le 9 octobre 2002. L'Unapei reconnaît ainsi le droit à Nous Aussi de prendre ses propres décisions, de s'exprimer librement. Elle s'engage à les accompagner dans cette démarche et à leur apporter des moyens. Depuis le congrès de Lille en juin 2006, Nous Aussi est affiliée à l'Unapei. Un livre blanc sur la participation a aussi été rédigé à trois : personnes handicapées, parents et professionnels.

Nous Aussi fait des propositions à l'Unapei pour la défense de leurs droits ; elle a donné son avis sur le conseil de la vie sociale. Elle souhaite avoir accès à une information plus accessible sur les lois 2002/2 et février 2005.

Nous Aussi participe activement à l'échelon européen :

- Représentation à la plateforme des auto-représentants d'Inclusion Europe. Cette plateforme travaille sur des thèmes précis : la discrimination, la citoyenneté, le droit au travail… et fait des propositions à Inclusion Europe.
- En novembre 2005, la plateforme a fait des propositions concrètes qui seront retransmises à l'ONU en vue de la création d'une convention relative aux personnes handicapées.
- Elle a rédigé une brochure, *Règles pour un bon soutien*.
- Participation à des groupes de travail sur des projets européens, *« fighting for our rights »* (se battre pour nos droits).

Les membres de Nous Aussi réclament du temps pour travailler et du soutien de la part des professionnels et des parents.

Être une personne de soutien est une démarche difficile et un enrichissement personnel. Comment accompagner, faciliter l'expression, sans prendre parti, influencer, penser à la place, déformer, interpréter leur propos ? Les risques sont grands et nécessitent une vigilance permanente, une remise en cause personnelle à tout moment. En travaillant ensemble, on apprend, on devient peu à peu personne de soutien.

Ce mouvement d'auto-représentation est nouveau pour nous en France alors qu'il est plus développé ailleurs en Europe. Il interroge, peut être même nous inquiète-t-il un peu car les personnes qui ont un handicap intellectuel peuvent-elles s'auto-représenter ? Pourtant, le mouvement est en marche et s'accélère au niveau européen. Chez nous, la philosophie de la loi de février 2005 en témoigne et nous pouvons sans révolution, si nous nous remettons en cause, favoriser cette évolution. ●

Nicole Honoré

Rencontre...

Avec Jeanine, Evelyne, Franck, Alain, Daniel, Jean-Luc, adhérents à l'association française des personnes handicapées intellectuelles Nous Aussi.

Pourquoi avez-vous créé cette association nationale ?

Après les rencontres internationales du Croisic en 2001, c'est nous qui étions demandeurs, pour être reconnus par la société, tous ensemble, les personnes handicapées intellectuelles de toute la France, afin de mieux exprimer nous-mêmes qui nous sommes, nos demandes, nos besoins.

Vous pouviez déjà vous exprimer avant la création de cette association, alors pourquoi ?

On ne rencontre pas assez d'écoute, l'association nationale est un appui supplémentaire pour nous.

NOUS AUSSI
ASSOCIATION FRANÇAISE DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

pas facile de s'exprimer, c'est difficile de s'expliquer, on n'ose pas toujours dire ce qu'on pense.

On a besoin des éducateurs, au CAT, au foyer, au SAVS... Dans l'ensemble, on est content de la relation avec eux, mais il faudrait plus de temps ; ce qu'on entend parfois, dit Daniel c'est *« J'ai pas le temps, on verra demain. »*

Avec nos collègues de travail, leur expliquer ce qu'est l'association Nous Aussi, pourquoi c'est bien, pourquoi l'association peut nous aider à défendre nos droits au niveau national mais aussi là où on est, au travail, où on habite.

On parle trop souvent à notre place. C'est les parents qui parlaient à notre place, il faut que ce soit la personne handicapée qui est concernée qui parle. C'est nous qu'il faut interroger. Pour cela, l'association est importante. On a voulu que Nous Aussi existe et il faut que notre association vive, soit reconnue et écoutée.

Il nous faut des appuis pour exprimer qui on est, pourquoi on veut s'expliquer nous-mêmes. On n'est pas que des handicapés, on est aussi des personnes. On peut aller vers les autres mais il faut que les autres viennent vers nous.

A qui voulez-vous parler ?

D'abord dans notre vie de tous les jours, avec les professionnels qui nous accompagnent. Il n'y a pas toujours l'écoute, dit Evelyne, et puis c'est

Que souhaitez-vous ?

On veut s'exprimer sur notre travail, notre vie personnelle, notre droit à une vie privée.

On veut des réponses quand on pose des questions, qu'on ne se moque pas de nous. Je me battrai toujours pour plus d'écoute et de respect de la part de tout le monde, explique Daniel. Les familles, les éducateurs, les médecins, les tutelles, les entreprises, ceux qui font les lois.

Il ne faut pas prendre la personne handicapée pour ce qu'elle a de plus bas, elle a aussi des qualités. La personne handicapée a droit aux moyens pour l'aider à vivre normalement.

Comment voulez-vous faire ? Qu'attendez-vous ?

On voudrait plus de monde dans notre association, il faut que nous formions d'autres collègues. Il faut faire plus de réunions, pour cela il faut les préparer, on a aussi besoin de formations.

On voudrait dire notre présence dans les établissements.

On veut faire un relais régional, le conseil d'administration de Nous Aussi prépare la charte qu'on votera à notre assemblée générale.

On veut se faire connaître dans la société : les maires, les écoles, les entreprises, les hommes politiques...

On voudrait aussi que Monsieur Marhadour et le président demandent des fois l'avis de Nous Aussi. ●

Propos recueillis par Nicole Honoré

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION NATIONALE « NOUS AUSSI » À PAU LES 11 ET 12 NOVEMBRE 2006

Échanges... Écoute et paroles

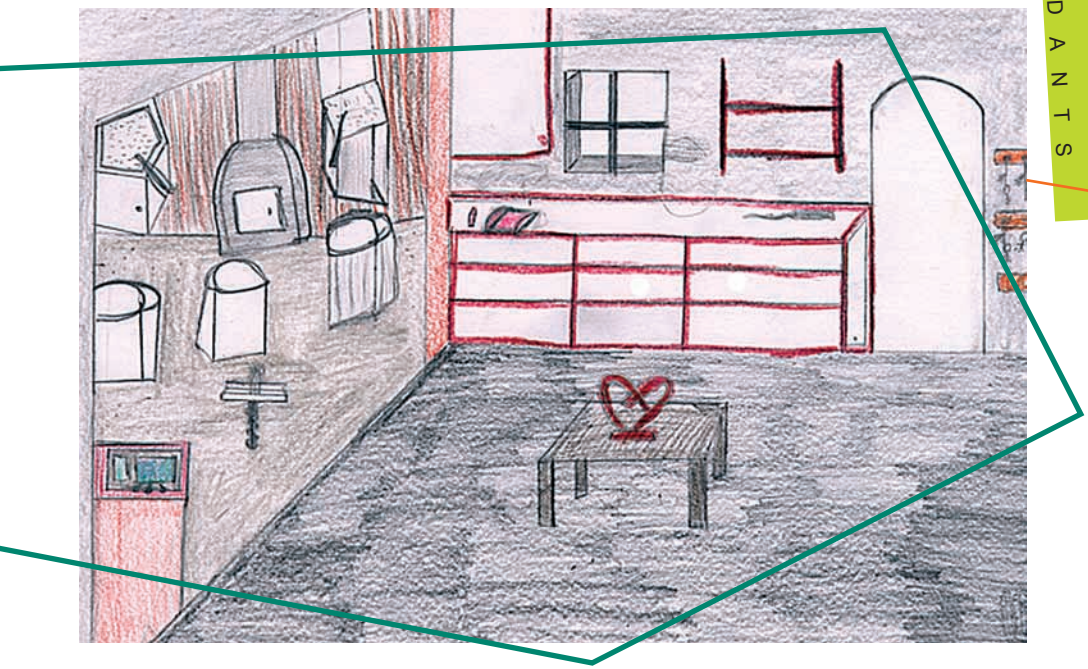

Il y a trois ans, le CAT Biocat de Gétigné a invité différentes structures (écoles, autres établissements Adapei) à visiter ses locaux. L'IME de Vallet a répondu à cette invitation.

De cette rencontre est né le projet d'échanges avec la classe de CM2 de l'école Jacques-Prévert de Clisson. Depuis, tous les ans, les CM2 viennent passer une journée à l'IME et les jeunes du groupe de Patrick vont, à leur tour, les aider à faire leur jardin.

Des moments forts d'échanges, d'écoute et de paroles que nous vous livrons.

En janvier, les CM2 sont venus à l'IME découvrir l'établissement et rencontrer les jeunes. Ils ont été accueillis par les jeunes, par petits groupes. A l'aide d'indices matériels, ils devaient retrouver les différents ateliers et activités mis en place à l'IME : jardin, couture, cuisine… Suite à cette journée, les CM2 nous ont envoyé des lettres avec des dessins pour donner leurs impressions.

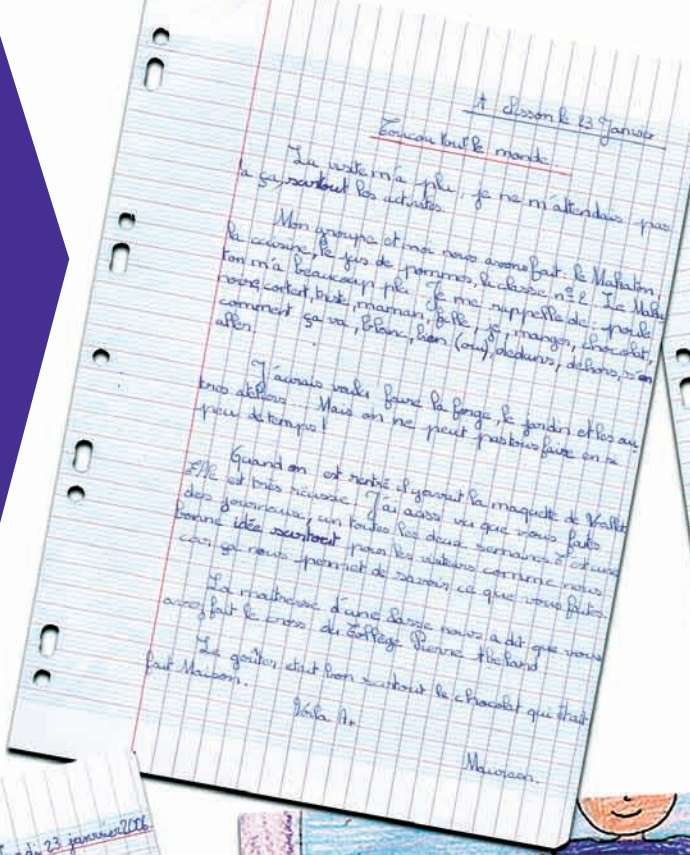

A Olisson le 23 Janvier

Bonjour tout le monde.

La visite m'a plu, je ne m'attendais pas à ça, surtout les activités.

Mon groupe et moi nous avons fait : le Malaton, la cuisine, le jeu de pommes, la classe n°2, le Mal... nous contact, bruit, maman, belle, je, manger, chocolat, comment ça va, bien, bien (oui), dedans, dehors, ... affen.

J'aurais voulu faire la ferme, le jardin et les autres ateliers. Mais on ne peut pas tous faire en le peu de temps !

Quand on est rentré il gouvait la maquette de Wallé. Elle est très réussie. J'ai aussi vu que vous faites des jardinages, un toutes les deux semaines c'est une bonne idée surtout pour les ateliers comme nous car ça nous permet de savoir ce que vous faites.

La maîtresse d'une classe nous a dit que vous avez fait le cross du Collège Pierre Mendès France.

Les gâteaux était bon surtout le chocolat qui était fait Maison.

Viola A.

Maurean.

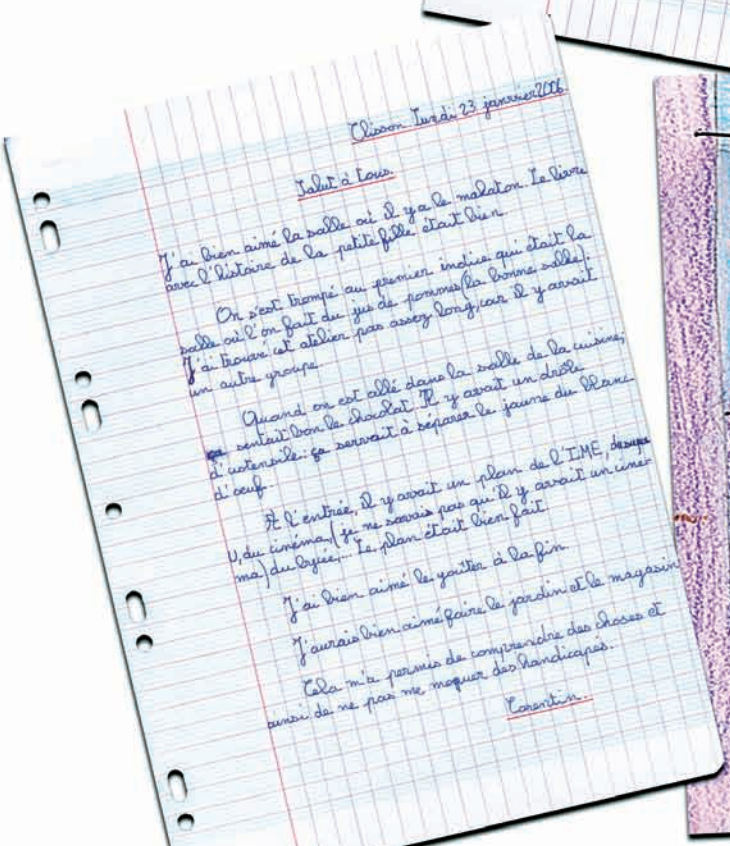

Olisson Jeudi 23 janvier 2014

Salut à tous

J'ai bien aimé la salle où il y a le malaton. Le livre avec l'histoire de la petite fille était bien.

Or s'est trompé au premier indice qui était la salle où l'on fait du jeu de pommes (la bonne salle). J'ai trouvé cet atelier pas assez long, car il y avait un autre groupe.

Quand on est allé dans la salle de la cuisine, ça sentait bon le chocolat. Il y avait un drôle d'ustensile : ça servait à séparer le jaune du blanc d'oeuf.

A l'entrée, il y avait un plan de l'IME, ~~devant~~ U, du cinéma (je ne savais pas qu'il y avait un cinéma) du lycée... Le plan était bien fait.

J'ai bien aimé le goûter à la fin.

J'aurais bien aimé faire le jardin et le magasin.

Cela m'a permis de comprendre des choses et aussi de ne pas me moquer des handicapés.

Corentin.

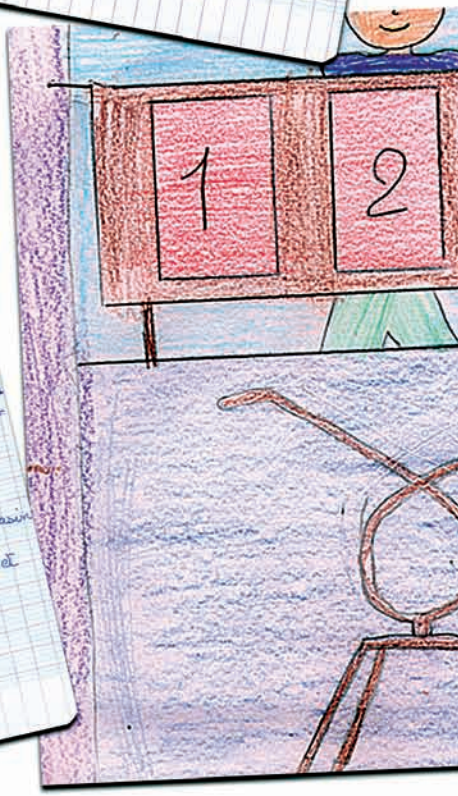

Cluson 23 janvier

Salut à tous

La visite de l'IME a été un peu courte mais j'ai adoré le jardin avec les poireaux, les pois et les tomates. L'idée de pus de pommes avait l'air bien mais il ne fonctionnait pas c'est dommage.

J'aurais bien aimé faire l'atelier forge mais nous avons pas eu le temps de le faire! On est parti à 13H30 et revenu à 16H00 ça n'a duré que 2H30, ce n'est pas long!!!

Nous allons faire le jardin de notre école avec mes elle CNT. Dans le jardin il y a déjà de l'ortie des ciseaux, de l'ail. Les allées ne sont pas très bien tracées et pas assez profondes. Nous, on n'a pas de machine comme matériel, on le fait à la main! Alors on compte sur vous!

Et tout ça pour dire que c'était génial et que je suis impatient de vous revoir.

A la prochaine fois

Pierre

Cluson le 23 janvier 2006

Salut tout le monde

Nous sommes arrivés vers 13H30, et nous avons été mis directement devant huit boîtes avec des indices.

Nos guides nous ont conduits dans la salle où ils font juste de pommes. Nous n'avons pas eu le temps, nous ne pouvions pas en goûter!

Puis nous sommes allés dans la salle où les handicapés du langage apprennent à maîtriser. Nous avons lu des livres où tout était en mahaton. Nous avons vu que, mais heureusement que c'était écrit en lettres non-braille! Des élèves nous ont expliqué et fait voir les gestes et lisaient. Moi je n'ai pas tout compris...

Nous sommes revenus avec huit boîtes. Nous avons pris quelque chose dans la boîte ok.

Nos guides ont dit ce que c'était. C'est dommage mais bon... Nous sommes allé à la menuiserie où éducation nous a expliqué d'où venait l'indice, comment ça s'appelait. Il y a d'autres machines. Il nous a indiqué le nom des machines.

Et puis le meilleur, le goûter. Mam Mam le chocolat, les brioches, délicieux, surtout que le chocolat a été fait avec des carrés de chocolat fondu! Un régal. Merci.

Salut à la prochaine

Boris

Les jeunes de l'IME sont allés à leur tour dans l'école aider les CM2 à faire du jardinage.

Le CAT Biocat accueille une classe de CM2

Les travailleurs

« Quand j'ai vu les enfants, ce n'était pas pour raconter ma vie mais pour parler de mon métier. »

« C'est la première fois qu'on faisait ça, ils savent ce qu'on fait, comme ça c'est bien pour moi et c'est bien pour eux. »

« Ils sont venus vers moi et me montraient les énigmes. »

« Ça m'a gêné, je n'étais pas trop à l'aise avec les enfants, je n'avais pas trop envie de parler. »

« Au début, j'avais un peu peur de parler puis après ça allait. »

« Ils étaient gentils, ils étaient sympas, ça fait du bien, ça soulage de leur parler. »

« Ils n'avaient pas l'habitude d'entendre la personne handicapée, ça m'a touchée, les personnes handicapées faut pas les laisser de côté. »

« Ça change tout, on est plus à l'aise avec les enfants que les autres personnes de CAT. »

« Peur qu'ils voyaient les défauts (handicaps). »

« Pas eu l'impression que les enfants se moquaient. »

« Aller découvrir leur école. »

« Les enfants sont plus impressionnants que les adultes. »

Les enfants

L'amitié

La visite au CAT,
la rencontre avec les
personnes handicapées

Nous a appris
sur ce qu'est l'amitié :
c'est ouvrir son cœur.

L'amitié, c'est apprendre
à partager et à s'aimer.

L'amitié, c'est s'accepter
dans la différence.

L'amitié, c'est s'aider
les uns les autres.

L'amitié, c'est
communiquer avec les
personnes handicapées.

L'amitié, c'est oser
s'approcher.

L'amitié, c'est jouer
et partager.

L'amitié, c'est s'ouvrir
à d'autres mondes.

L'amitié, c'est rigoler, rêver,
s'émerveiller ENSEMBLE.

Charlotte et Chloé

Vivre, vivre...

C'est savoir partager,
c'est savoir aimer et
c'est savoir aider.

Vivre, vivre...
C'est savoir découvrir,
c'est savoir faire plaisir et
c'est savoir accueillir.

Vivre, vivre...
C'est savoir être joyeux,
c'est savoir être heureux
et c'est savoir être
généreux.

Vivre, vivre...
Vivre au CAT nous ne
savions pas ce que c'était.

Vivre, vivre...
Nous avons découvert
des personnes différentes.

Hélène et Fanny

Bonheur

Si je devais qualifier Biocat,
j'emploierais le mot BONHEUR.

Biocat est un centre qui rayonne
de BONHEUR et de joie.

BONHEUR de travailler en
groupes même si ce n'est
pas toujours facile.

Des personnes joyeuses,
accueillantes, qui vivent
ensemble dans la joie
et le BONHEUR.

Ensemble rigoler, parler, avec
BONHEUR, de la joie et de la
bonne entente.

Guillaume

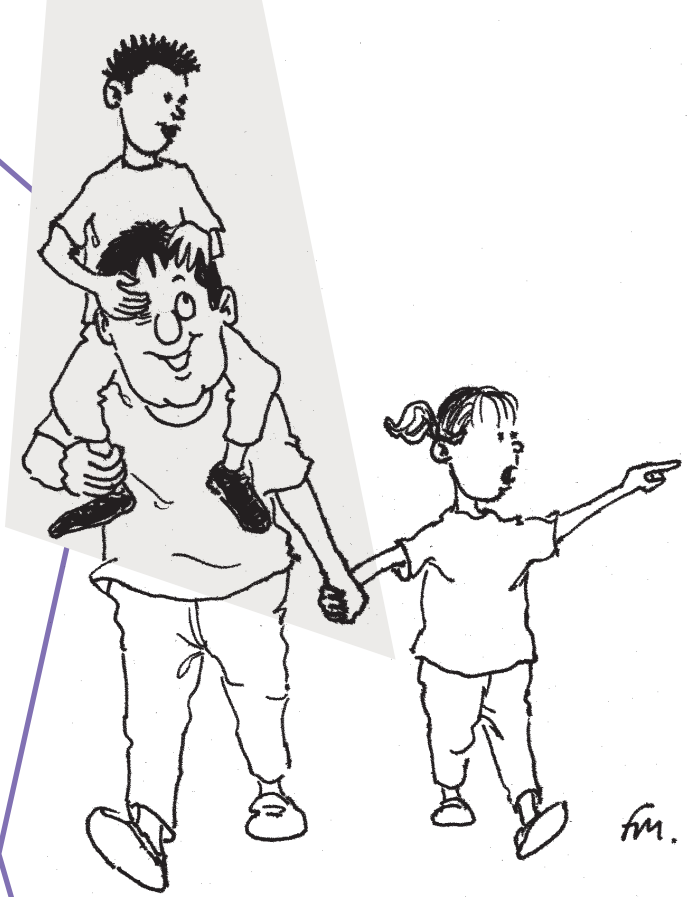

Les professionnels

« Malgré de la tension au départ, les contacts ont été faciles. Les travailleurs ont verbalisé facilement. Certains usagers regrettent de n'avoir pu y participer. On a levé des inhibitions. Les travailleurs se sont sentis fiers et reconnus. » **Laurent**

« Ces rencontres ont créé du dynamisme. Les travailleurs étaient contents et heureux. Questionnement : comment ça s'est réellement passé dans la relation individuelle ? Superficiel ? » **Joseph**

« Les enfants se sont montrés motivés pour la découverte. Stupéfaits de

l'intervention des usagers. Cette situation n'est pas forcément évidente pour les usagers si l'on se réfère à l'échec scolaire qu'ils ont pu subir. Chacune des parties était volontaire pour communiquer (réciprocité). Quel prolongement avec les instituteurs ? Retentissement au niveau local intéressant. Comment atteindre les parents ? » **Jean-Michel**

« Très positif des 2 côtés.
Les enfants étaient confiants dans le sens de pas de préjugés. Les enfants de l'école de Gorges veulent présenter le CAT dans l'école. » **Laurence.**

«Ça a été un moment fort.
Pas de crainte de la part des enfants.
Ils y vont… Pas d'appréhension à s'exprimer, bonne implication…
Ça a coulé de source… » **Nadine**

« Journées magiques qui sont le résultat d'un travail en profondeur du CAT, même s'il faut modérer les effets escomptés (ne vont pas enlever, gommer les représentations du handicap mental).
Le seul bémol au tableau concerne les personnes se situant sur le versant de la maladie mentale, qui sont restées un peu à l'écart. On touche là l'essentiel de leurs difficultés (l'aspect relationnel). **Luc**

« Fraîcheur du regard des enfants.
Sentiment d'une certaine liberté d'expression des usagers. » **Philippe**

« On se situe sur le versant positif, on est dans l'idéal. Ce n'est pas une visite mais une découverte positive. Déception de voir, d'entendre le mot "handicapé".
Ce projet a créé beaucoup de dynamisme, évitant de tomber dans une chronicité institutionnelle. Etablissement dynamique, action positive qui est le résultat de tout un travail. Changements dans nos représentations. Le regard que les gens vont porter sur le handicap dépend du regard des professionnels et de la représentation des usagers sur eux mêmes. » **Frédéric**

« Etonnée de la facilité d'expression des usagers sans notre présence. La confiance en l'autre, qui semble une notion quelque peu banale, ne se décrète pas. Elle est le résultat d'un long travail et a porté ses fruits. Les travailleurs se sont montrés très motivés et investis. C'est le point de départ de quelque chose dans notre regard sur l'autre. C'est un gros challenge qu'ils ont remporté avec brio. Même si nous n'allons pas renverser la vapeur concernant des représentations sur le handicap mental, cette expérience a été très riche humainement et c'est ce qu'il faut retenir. J'étais triste quand le rideau est tombé… Dans l'attente de la suite…

Des professionnels de Biocat

A l'heure des bilans !

Comment cette histoire va continuer ?

Ça va déboucher sur quoi ?

Quels prolongements ?

Partenariat ?

Ouverture POUR LES TRAVAILLEURS vers quoi ?

Comment imaginent-ils la suite ?

Nous sommes arrivés à…

Ils sont capables de…

Il faut maintenant sortir de l'étonnement…

LUCKY

Au mois de septembre 2004, un atelier à visée thérapeutique a été mis en place au sein de l'IME Les Dorices à Vallet, sous l'impulsion de la psychologue de l'institution et validé par la direction de l'établissement et les équipes éducatives concernées.

Cet atelier fonctionne grâce à la présence d'un chien, qui se prénomme Lucky, un labrador chocolat âgé aujourd'hui de onze ans. Cet animal a été éduqué par l'Anécah (Association nationale d'éducation des chiens d'assistance pour handicapés) et participe quotidiennement, auprès d'une enseignante nantaise, aux activités scolaires et parascolaires d'une classe d'enfants

de CE1. Cette enseignante intervient à titre bénévole au sein de l'IME.

Mme Koenig est intervenue, dans un premier temps, sur la structure thérapeutique des petits, au cours de l'année scolaire 2004-2005, à raison de deux mercredis par mois.

Durant l'année 2005-2006, elle a travaillé auprès de certains jeunes de la structure thérapeutique des grands, sur la base des mêmes activités et avec la remise d'un petit dossier individuel pour chaque enfant, illustré par des photos prises lors des activités avec Lucky.

Les principales activités s'articulent autour du toilettage de l'animal (corps et dents), de la préparation de son repas, de jeux divers avec l'animal, d'exercices autour des 52 commandes auxquelles Lucky peut répondre, de promenades et de visites sur les autres groupes de l'institution. Tout ce travail participe au développement de la relation entre l'enfant et l'animal et permet à l'enfant d'être acteur, de se sentir "responsable" de ses actes auprès de l'animal, de créer un lien positif, de démystifier les craintes, les angoisses archaïques liées aux morsures de l'animal, par exemple, d'instaurer un climat de confiance et de complicité entre l'enfant et l'animal. Ce travail aura également permis aux enfants de développer leurs capacités motrices en se servant de l'animal comme guide et moteur dans leurs déplacements et en les obligeant à s'exprimer calmement dans la transmission d'une consigne.

Par ailleurs, un travail de partenariat et d'échange a été mis en place entre les jeunes de la structure thérapeutique et les élèves de CE1, à travers des photos, des dessins, des lettres et des films. Lucky jouait le rôle de médiateur et de "facteur" entre les deux établissements. Une rencontre et un déjeuner avec les enfants des deux groupes ont donné une autre dimension à ce projet. Enfin, pour clôturer ce travail de correspondance, un pique-nique et des jeux collectifs ont été organisés dans le parc des Dorices à Vallet.

D'autre part, ce projet a retenu toute l'attention de l'équipe de l'émission *30 millions d'Amis* qui nous a consacré un reportage diffusé sur France 2 au mois de novembre 2005.

Enfin, quatre étudiantes du lycée Charles-Péguy, situé à Gorges, ont réalisé, avec la participation de la psychologue de l'IME, une plaquette d'informations intitulée *Handic'amis* afin de communiquer et de faire connaître, auprès d'autres établissements spécialisés dans la prise en charge d'enfants handicapés de l'Adapei, le bien fondé d'un tel projet en argumentant sur les bienfaits thérapeutiques observables entre l'enfant et l'animal.

Nous espérons que ce projet continuera de vivre au sein de notre établissement et que d'autres groupes d'enfants pourront bénéficier des apports thérapeutiques et de la richesse d'un animal tel que Lucky, au sein d'une institution.

Catherine Brossard

LE CROSS avec le collège Pierre-Abélard

« Le mardi 22 novembre, on a couru avec les jeunes du collège de Vallet aux Dorices. Certains ont couru et d'autres ont marché. » JÉRÉMY L.

« Le mardi 22 novembre 2005, on a été faire du cross au terrain de sport des Dorices avec le collège Pierre-Abélard. On a fait 2,3 km en courant seul. » HADRIEN

« J'ai bien aimé courir avec les filles du collège. » CÉDRIC

« Jeudi 5 janvier 2006, on est allé au collège Pierre-Abélard. Les jeunes du collège nous ont donné des diplômes pour dire que l'on a participé au cross. » AURÉLIE, CANDIE, ÉMILIE, VINCENT G.

« Le mardi 22 novembre, nous sommes allés aux Dorices. Tout le monde avait un dossard. J'ai parlé avec une fille du collège. Je suis arrivé sixième. Je me suis bien éclaté. Je me suis fait une copine. » JÉRÉMY R.

« Le cross c'était bien, j'ai bien aimé courir. » NATACHA

Le collège Pierre-Abélard est géographiquement très proche de l'IME. Suite à quelques échanges à la piscine et selon les projets du collège et ceux de l'IME, depuis trois ans, les jeunes se retrouvent pour courir ou marcher ensemble. Il s'agit avant tout de se connaître, de ne plus porter de regards "dérangeants" les uns sur les autres.

Grâce à cet échange d'expériences, les jeunes se reconnaissent et se saluent.

ARRÊTS SUR IMAGES...

1ER AVRIL 2006
Inauguration des nouveaux locaux du CAT Ancenis.

10 AVRIL 2006
Remise d'un véhicule au CHANT par le Rotary-Club de Nantes-Atlantique.

1ER JUIN 2006
Inauguration du Foyer de Vie à Bouaye.

9-10-11 JUIN 2006
Écossolies à Nantes : participation des CAT.

15 JUIN 2006
Remise d'un chèque de 2 500 € au SAFE (Service d'aide éducative aux familles) par le Lions Club Nantes-Ouest.

24 JUIN 2006
Fête du CHANT à Rezé.

28 JUIN 2006
Journée portes ouvertes à l'IME de Châteaubriant.

6 JUILLET 2006
Inauguration du CAA au Loroux-Bottereau.

A vos agendas

JOURNÉE DE LA DIGNITÉ 2006

Date : Vendredi 20 octobre 2006
Lieu : Salle de la Quintaine, Saint-Julien-de-Concelles
Thème : l'intégration

Le personnel en mouvement

ARRIVÉES

IME ANCENIS

ALBERT Marie-Laure, *agent de service intérieur (03.01.06)*
NIVELEAU Jean-Pierre, *responsable de site (18.01.06)*
JEANNIERE Nathalie, *agent admin. principal (07.03.06)*

IME BLAIN

GESLIN Stéphane, *éducateur spécialisé (01.02.06)*

IME SORINIÈRES

DESAPHIX Chantal, *orthophoniste (01.01.06)*
ROTHAIS Virginie, *éducatrice spécialisée (02.01.06)*

IME VALLET

JARNOUX Capucine, *éducatrice spécialisée internat (03.01.06)*

EMP

MAJIDI Abdelkrim, *médecin généraliste (09.02.06)*
DAUBERCIES Sophie, *psychomotricienne (06.03.06)*
AUNEAU Marie Aline, *agent de service intérieur (01.06.06)*

CAT ANCENIS

BU Sandrine, *agent administratif (20.03.06)*

CAT BLAIN

GRATIEN Corine, *agent administratif principal (16.01.06)*

CAT GÉTIGNÉ

FERRAND Bruno, *cuisinier (20.04.06)*
NUAUD Jacques, *moniteur d'atelier 2e classe (01.06.06)*
GLEMOT Philippe, *directeur adjoint (06.06.06)*

AP ANCENIS

LEBERT Stéphane, *ouvrier paysagiste (16.01.06)*
GRASSET Christophe, *agent de service (19.01.06)*
BEZIAUD Bruno, *agent de service (01.02.06)*
BELLANGER Sabrina, *agent spéc. de propreté (12.06.06)*

AP ORVAULT

BRISSON Arnaud, *chef de production (02.03.06)*

FOYER ARTHON LEGÉ

RUSSON Nadège, *psychologue (21.02.06)*

CAA NANTAIS

ROBIN Jean, *AMP internat (01.04.06)*
RENAUD Laurence, *technicienne qualifiée (21.03.06)*
DACLIN Nathalie, *aide soignante (06.06.06)*

CAA HAUTE-MITRIE

BARON Denis, *AMP internat (02.01.06)*
MERLEAU Nicole, *agent de service intérieur (01.04.06)*

CAA LOROUX-BOTTEREAU

TOUZE Alexis, *animateur 1re cat. internat (01.02.06)*
GESLIN Christelle, *animatrice 2e cat. (01.02.06)*

CAA BOUAYE

LE BRAS Daniel, *aide-soignant internat (01.06.06)*

SIÈGE

LEFEUVRE Sabrina, *technicienne qualifiée (01.01.06)*
COMMISSAIRE Patricia, *assistante sociale (03.01.06)*
WILLIAMSON Marie-Laure, *technicienne qualifiée (06.01.06)*

MISSION INSERTION

AMINEAU Aurélien, *conseiller en insertion prof. (16.03.06)*
FOURE Isabelle, *conseillère en insertion prof. (01.05.06)*
LEFEUVRE Magali, *conseillère en insertion prof. (01.02.06)*

DÉPARTS

IME ANCENIS

GUILBAULT Christian, *éducateur tech. spécialisé (30.04.06)*

IME SAINT-HILAIRE

BUGEAU Françoise, *médecin psychiatre (31.03.06)*

EMP

PEREIRA Maria, *agent de service intérieur (30.04.06)*
MAJIDI Abdelkrim, *médecin généraliste (31.05.06)*
GRILO Jacinta, *agent de service intérieur (31.12.2005)*
SERRA Sandrine, *monitrice éducatrice (30.06.06)*
HUET Maryvonne, *jardinière d'enfants spéc. (30.06.06)*

CAT ANCENIS

GRIMAUD Manuella, *agent administratif (06.01.06)*

CAT ORVAULT

BELLANGER Marie-Pierre,
agent de service intérieur (31.01.06 - décès)

CAT REZÉ

GUICHARD Pascal, *chef d'atelier (02.03.06)*

CAT NANTEST

LEBEAU Anthonny, *moniteur d'atelier 2e classe (05.03.06)*
ROUGER Didier, *adjoint technique (31.05.06)*

CAT OUEST

CLOUET Michel, *moniteur d'atelier 2e classe (28.02.06)*

CAT SAINT-JULIEN

MALGOGNE Georges, *moniteur d'atelier 2e classe (31.05.06)*

CAT GÉTIGNÉ

BIZIEN Cyrill-Yvanne, *adjoint technique (08.01.06)*

AP ORVAULT

SAUZEAU Marc, *chef de production (22.05.06)*
LEROUX Patrick, *chauffeur livreur (06.06.06)*

AP ANCENIS

CLEMENCEAU Marie-Thérèse, *agent de service (05.02.06)*

CAA NANTAIS

LHERISSON Karine, *AMP (31.05.06)*
LAURENCIN Johanna, *agent administratif (17.02.06)*

CAA HAUTE-MITRIE

SOUDANI Sophie, *surveillante de nuit (10.03.06)*

CAA NORT-SUR-ERDRE

RINCKEL Christiane, *surveillante de nuit (30.06.06)*

CAA BOUAYE

COTTIN Frédéric, *AMP (14.06.06)*

CHANT

HEMERY Caroline, *animatrice 2e cat. (04.03.06)*
LEFEVRE Nadine, *auxiliaire de vie sociale (03.02.06)*

SIÈGE

CHAUVET Odette, *agent administratif principal (30.04.06)*
GAUCHER Annie, *technicienne qualifiée (16.06.06)*
ROUSSEAU Michelle, *agent administratif (30.06.06)*

MISSION INSERTION

LEFEUVRE Magali, *conseillère en insertion prof. (28.02.06)*
RICHARD Magalie, *conseillère en insertion prof. (28.02.06)*

CAFS CHÂTEAUBRIANT

PORNET Anita, *assistante familiale (28.04.06)*
CORLOUER Michelle, *assistante familiale (02.06.06 - décès)*
GAIGEARD Liliane, *assistante familiale (10.06.06)*

CAFS ANCENIS

LESOURD Marie-Noëlle, *assistante familiale (16.01.06)*

CAFS AGGLO. NANTAISE

D'ARTIGUES Marie-Anne, *assistante familiale (15.06.06)*

MUTATIONS

SIÈGE > CAA NANTAIS

VIOT Christine *(01.01.06)*

SIÈGE > CAT ORVAULT/CAT OUEST

DELAPRE Pierrick *(16.01.06)*

MISSION INSERTION > CAT REZÉ

LUCAS Christophe *(16.01.06)*

CAA NANTAIS/CAA BOUAYE > CAA LOROUX-BOTTEREAU

GUILLE Marine *(09.04.06)*

'Cap Vert

L'association 'Cap Vert s'est donnée comme objectif de faire découvrir les plaisirs du tourisme fluvial à des « personnes à mobilité réduite ». Par ce terme générique qui veut surtout signifier le degré d'équipement de la péniche, on entend :

- les personnes présentant un handicap physique ;
- un handicap moteur ou mental ;
- les personnes atteintes ou en convalescence de maladie grave ;
- les personnes âgées accueillies dans un établissement spécialisé ou par une association d'entraide...
- des personnes relevant d'une aide sociale caractérisée ;
- des groupes organisés de jeunes à caractère social (centres aérés) ;
- les familles de ces personnes.

L'association 'Cap Vert se propose aussi de participer à l'animation du canal par :

- le passage régulier de la péniche ;
- la mise à la disposition de la péniche pour des associations ou municipalités souhaitant organiser des fêtes dans les ports fréquentés.

Pour cela l'association 'Cap Vert a construit, avec l'aide des associations Histoire de la Construction Navale et ATAO, une péniche spécialement aménagée pour recevoir des personnes à mobilité réduite (ascenseur, passerelle d'accès, toilettes, cuisine...).

Elle propose des croisières séjours sur le canal de Nantes à Brest. Les activités peuvent être très variées : le paysage bien sûr ; mais aussi l'observation des oiseaux, des animaux, de la flore et des étoiles... ; des promenades sur les chemins de halage ; la pêche ; visite d'un château et de musées. On peut aussi ne rien faire...

La péniche 'Cap Vert mesure 26,70 m de long et 4,56 m de large. Elle peut accueillir 14 personnes en séjour (dont 7 personnes à mobilité réduite). En sortie à la journée, les groupes peuvent compter 24 personnes.

La péniche 'Cap Vert a obtenu le label national « Tourisme & Handicaps » avec les quatre mentions. Celui-ci lui a été remis par Monsieur Léon Bertrand, ministre délégué au Tourisme, le 7 mars dernier.

'CAP VERT
Maison des Associations
21 allée Baco – 44000 Nantes
Internet : penichecapvert.com
Téléphone : 02 51 82 07 49